The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ⟶ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ⟶ signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

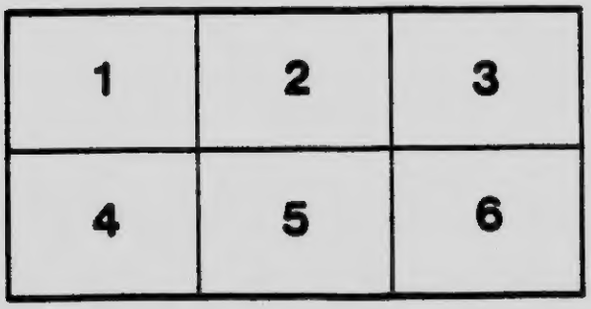

Prime des abonnés aux Annales du T. S. Rosaire

DEUXIEME CENTENAIRE

DU

SANCTUAIRE NATIONAL

DE

NOTRE-DAME DU CAP

1715-1915

"Le Sanctuaire du Cap est devenu en droit
pèlerinage national des Canadiens-français."
(Mgr F.-X. Cloutier.)

Guide de nos abonnés.

1o Le prix de l'abonnement est de 50 sous par année pour le Canada et de 60 pour les Etats-Unis.

2o L'abonnement est payable d'avance. Un avis est adressé aux retardataires, et, après deux mois d'attente, le nom de ceux qui n'ont pas répondu est retranché de nos listes

3o. L'abonnement peut commencer à toute époque de l'année.

4o Tout abonnement ou réabonnement doit être accompagné de l'adresse "*au grand complet*" de l'envoyeur.

5o Le Directeur doit être immédiatement informé de tout changement d'adresse, et, en le faisant, on ne doit jamais oublier de donner l'ancienne adresse.

6o Les annales sont expédiées à la fin de chaque mois. Que toute irrégularité dans leur réception soit signalée sans retard au Directeur.

7o Nous conseillons fortement de faire enrégistrer les lettres qui contiennent des billets de banque.

8o Le mode de paiement le moins dispendieux est par *bon de poste*, par *mandat de poste ou d'express* ou par *chèque* fait aux Annales du T. S. Rosaire.

9o Le plus sûr est de payer au bureau même des Annales à l'occasion d'un pèlerinage.

10o Mais le mode que nous préférons est de nous faire parvenir l'argent par l'entremise d'un zélateur ou d'une zélatrice.

11o Voir, aux pages 76-77, les avantages offerts à nos abonnés.

12o Toute correspondance intéressant la revue doit être adressée aux

Annales du Très-Saint Rosaire

Cap-de-la Madeleine, P. Q.

NOTRE-DAME DU CAP

DEUXIEME CENTENAIRE

DU

SANCTUAIRE NATIONAL

DE

NOTRE-DAME DU CAP

1715-1915

"Le Sanctuaire du Cap est devenu en droit
pèlerinage national des Canadiens-français."
(Mgr F. X. Cloutier.)

E7660
C246
L4
c.2

Conformément aux décrets du Pape Urbain VIII, nous déclarons n'accorder aux faits racontés ici que l'autorité de témoignages historiques, nous soumettant avec un amour filial au jugement de la Sainte Eglise.

Cum permissu Superiorum.

Nihil obstat :

Alfredus Comtois, S. T. D.,
Censor.

Imprimatur :

† F. X., Epus Trifluvianensis.

Die 15a decembris 1915.

Au rév. Père A. Joyal, O. M. I.

directeur des "Annales du très Saint Rosaire."

Mon révérend Père,

Je viens de parcourir l'intéressante brochure que vous allez offrir en prime à vos abonnés, en souvenir du deuxième centenaire du Sanctuaire privilégié du Cap, et à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de vos Annales. Les diverses parties de ce travail, quoique différentes de fond et de forme, sont parfaitement reliées entre elles par une idée commune: celle de mettre en relief le caractère providentiel, et, partant, l'extrême importance de l'œuvre qui se poursuit au Sanctuaire du Cap de la Madeleine. Cette idée est solidement appuyée sur les données de l'histoire, sur l'autorité de témoins irrécusables, et même sur des manifestations surnaturelles.

Il est très utile de publier ce travail, afin de bien diriger la piété des fidèles, et de seconder, comme il convient, les desseins de Dieu. Cela est aussi d'une grande actualité, puisqu'il s'agit de fixer dans le souvenir les deux siècles d'existence du Sanctuaire vénéré, et les vingt-cinq années de labeurs de vos annalistes.

Que dire de cette publication, déjà vénérable par l'âge, et si goûtée de nos populations? Les vingt mille exemplaires que l'on en donne chaque mois ne disent-ils pas suffisamment l'intérêt qu'elle crée partout et la somme considérable de bien qu'elle produit? Ces pages si simples, si pleines de vérité et de piété, redisent fidèlement la puissance et la bonté de la Reine du Rosaire, et les faveurs sans nombre que cette Vierge bénie se plaît à répandre sur ceux qui l'honorent dans son séjour de prédilection; elles proclament, sans ostentation comme sans faiblesse, la foi vive et agissante de ses dévots serviteurs, leur zèle à multiplier les pèlerinages en son honneur, et à contribuer au développement et à l'ornementation de son temple renommé; elles font connaître l'inlassable dévouement des Oblats de son Immaculée Conception, les pieux gardiens du Sanctuaire; elles livrent à l'admiration publique les exemples de confiance et d'amour, d'ardentes supplications et de constante ferveur, manifestés dans les exercices du Saint Rosaire et du Chemin de la Croix, dans

les processions du Saint Sacrement, dans les communions, dans les chants de pénitence, d'action de grâces et d'allégresse; elle ont relaté, avec une exacte précision et avec un véritable luxe de détails l'origine, la croissance, les développements, les difficultés, les embarras, les succès et les revers, les défaites et les triomphes de l'œuvre de Marie et du Saint Rosaire, dans la paroisse, dans le diocèse, dans le pays entier et au-délà de ses limites; enfin, elles ont constamment manifesté, et elles manifestent encore pleinement la vie simple et si belle, si petite à son début et si grande dans son progrès et dans ses résultats, du Sanctuaire désormais illustre, désormais national de Notre-Dame du Cap, l'Auguste Reine du Rosaire.

C'est dire, mon révérend Père, que ces Annales, pendant leur quart de siècle d'existence, ont fait un bien difficilement appréciable, et qu'elles ont pris une large part aux succès vraiment inespérés de notre œuvre du Cap de la Madeleine.

Aussi, je les bénis de tout cœur, au moment où elles entrent dans leur vingt-sixième année, et j'ose leur prédire, comme je le leur souhaite, une vie longue, pleine de vigueur et de charité, féconde en fruits de piété et de salut.

Agréez, mon révérend Père, l'assurance de mon entier dévouement en N. S.,

† F.-X. Ev. des Trois-Rivières.

Evêché des Trois-Rivières,
9 janvier 1916.

Prologue

HISTORIQUE DE L'OEUVRE MARIALE DU CAP DE LA MADELEINE.

La dévotion à la Sainte Vierge au Cap de la Madeleine date des origines mêmes de la colonie. Elle nous est venue de France, terre de Marie, avec nos premiers découvreurs et nos premiers missionnaires. Quand Jacques Cartier dressait le 7 octobre 1535, une croix sur l'une des îles de l'embouchure du Saint-Maurice, quand, le 26 juillet 1615, le Père Denis, récollet, célébrait pour la première fois les saints Mystères aux Trois-Rivières, quand les Pères Lejeune et Buteux y plaçaient, en 1634, leur chrétienté sous le patronage de son Immaculée Conception, la Vierge Marie, de concert avec son Divin Fils, prenait possession pour toujours de notre plage prédestinée.

Riche de sève ancestrale,
Sur les bords du Saint-Laurent,
O piété mariale,
Fleuris comme au pays franc!

Elle dut dès lors jeter un regard d'ineffable complaisance sur notre promontoire. De fait, dix-sept ans plus tard, elle inspirait à M. de la Ferté, abbé de

la Madeleine, et membre de la Société des Cent Associés, l'apostolique dessein de concéder aux Jésuites un terrain de deux lieues de front sur trente de large, dans le but d'y fonder un centre de missions sauvages. Le poste de la Madeleine,—ainsi nommé en souvenir du généreux donateur,—devint bientôt un lieu de rendez-vous où les diverses tribus indiennes se rassemblaient pour la traite des pelleteries. Les missionnaires profitaient de ces groupements périodiques pour leur dispenser la parole évangélique, et ces néophytes, Attikamègues du nord, Abénaquis du sud, Montagnais de l'est, Algonquins et Hurons de l'ouest, de retour dans leurs territoires respectifs, se faisant apôtres à leur tour, enseignaient à leurs familles à réciter le chapelet et à chanter le *Salve Regina*.

Le Cap rayonnait déjà aux quatre coins du Canada la chaleur bienfaisante de la piété mariale.

L'Eglise à peine installée
Ici, sur l'ordre du ciel,
Vouait à l'Immaculée
De l'Indien l'heur éternel.

Prévoyant dans les décrets providentiels la sublime destinée de sa terre de prédilection, la Sainte Vierge voulut qu'elle fût spécialement purifiée et consacrée. Le ciel permit que, de 1650 à 1661, les hordes Iroquoises vinssent y promener le fer et le feu. Les chrétiens tombèrent sous leurs tomahawks et le sol du Cap, frappé de malédiction à l'origine des temps, reçut le baptême du martyre. Sacré désormais comme l'arène du Colisée, il était digne de devenir un jour la terre mariale par excellence du Canada.

Du Cap où son cœur l'attire
Et pressent le choix divin,
La Vierge, par le martyre,
Enrichit le chaste écrin.

Les Pères Jésuites construisirent en 1659 une petite chapelle de bois à une certaine distance du fleuve. Pour la soustraire à la barbarie des Iroquois, ils la rapprochèrent du fort,en 1661, la fixant, selon toute apparence, sur les bords du ruisseau Faverel, à l'endroit occupé par le sanctuaire actuel. La piété régnait dans cette mission de façon si intense qu'en 1663 le Père Ragueneau pouvait l'appeler "une académie de vertus."

Les Pères Récollets,qui avaient remplacé, vers l'an 1680, les Pères Jésuites à la desserte du Cap, le furent à leur tour par le clergé séculier.Monsieur Paul Vachon fut le premier à écrire, en février 1682, dans les régistres: "Moi, prêtre, curé de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine." A lui revient le mérite d'avoir implanté au Cap de la Madeleine, sous une forme permanente, la dévotion au très Saint Rosaire. Un diplôme officiel, en date du 11 mai 1694, lui accordait la faveur d'ériger une confrérie dans sa vieille chapelle. Ce diplôme, qui porte la signature du Fr. Antonin Cloche, général des Dominicains à Rome, le contreseing du Fr. Antonin Massoulié, inquisiteur de Toulouse, fut approuvé par Mgr de Saint-Vallier le 4 octobre 1697.

Dans un humble sanctuaire,
Son ineffable bonté
Erigea du Saint Rosaire
La riche fraternité.

A l'occasion de sa visite pastorale de 1714, Mgr de Saint-Vallier émit un décret obligeant les fidèles de la paroisse du Cap et de Bécancour, sa filiale, à construire une église plus vaste et plus solide. Sur son heureuse suggestion, une quête fut faite auprès des principales villes de la Nouvelle-France pou recueillir les fonds nécessaires. Québec, dans la personne de Mgr de Saint-Vallier, Trois-Rivières, dans celle de son gouverneur, M. de Galifet, Montréal, par le ministère de modestes donateurs, dont les noms, comme tant d'autres, resteront à jamais connus de Dieu seul, favorisèrent de leurs aumônes l'éclosion du grain de sénevé dont les rameaux et les fruits de bénédictions couvriront un jour toute la terre canadienne.

Place, ô rustique chapelle!
A l'oratoire pieux
Dont chaque pierre rappelle
La charité des aïeux.

M. Vachon, ayant fait dresser un autel dans la petite chapelle latérale du nouveau sanctuaire, il y transféra, de l'église primitive, sa confrérie du très Saint Rosaire.

"A partir de 1729, année de la mort de M. Vachon, jusqu'en 1844, la paroisse du Cap n'eut plus de curé résidant. (1) Cette absence explique que, durant un espace de temps qui se prolonge jusqu'à la moitié du dix-neuvième siècle, le décret d'érection et la confrérie elle-même paraissent être demeurés dans l'oubli.

---

(1) Tous les passages entre guillemets sont empruntés au sermon prononcé par Mgr Cloutier le 12 octobre 1904, à l'occasion du couronnement de Notre-Dame du Cap.

"Ce n'est qu'en 1867 que le culte du très Saint Rosaire fut remis en honneur par M. le grand-vicaire Luc Désilets, curé de la paroisse du Cap.

"Le fait qui donna le signal de cette restauration est fort insignifiant en apparence, mais Dieu ne se plaît-il pas souvent à se servir d'instruments même vulgaires pour manifester ses volontés? N'a-t-il pas parlé autrefois par la bouche de l'ânesse de Balaam pour reprendre le prophète?

"Quoi qu'il en soit, M. Désilets, homme de foi simple et vive, regarda ce fait comme un avis du ciel.

"C'était la veille de l'Ascension, M. Désilets, malgré ses pressantes invitations, n'avait pas rencontré une seule personne au confessionnal. Le pauvre pasteur s'en revenait dire sa peine à Notre-Seigneur, quand il aperçoit soudain, devant l'autel du Rosaire, un pourceau tenant entre ses dents un chapelet qu'il égraine. Le curé chasse le vilain animal en lui arrachant le chapelet; mais une pensée lui vient, qui le frappe étrangement: "Les hommes," se dit-il, "laissent tomber le chapelet, et les pourceaux le remassent". Il se jette à genoux devant la Madone et jure de se consacrer à rétablir et à propager la dévotion au Saint Rosaire. Il prêche le Rosaire à ses paroissiens, leur en fait connaître les privilèges et la puissance; des guérisons s'opèrent, des faveurs sont obtenues, présage d'autres faveurs plus grandes encore.

'En 1878, un événement qui tient du prodige, et auquel les nombreux témoins s'accordèrent à reconnaître un caractère merveilleux, amena la dédicace de la vieille église à Notre-Dame du très Saint Rosaire.

"Un décret de Mgr l'Evêque des Trois-Rivières ordonnait la construction d'une nouvelle église. Cette

construction devait être suivie de la démolition du vieux temple. La pierre avait été préparée à Sainte-Angèle, de l'autre côté du fleuve. La transporter par bateau eût été trop dispendieux, il fallait attendre l'hiver. Tous les dimanches, après la messe,on récitait le chapelet pour obtenir un pont de glace. Mais on on avait beau prier, le fleuve demeurait toujours libre. Janvier et février étaient passés, mars s'écoulait de même; la saison des grands froids était finie; il semblait que l'on n'avait plus rien à espérer. M. Désilets fit alors le vœu que,si la Sainte Vierge lui obtenait un pont glacé à cette saison avancée, il conserverait la vieille église pour la dédier, avec l'agrément de l'Ordinaire, au culte de Marie sous le vocable de Notre-Dame du très Saint Rosaire.

"En retour d'un pont de glace,"
Promettait le bon pasteur,
"J'en ferai la dédicace
A la Mère du Sauveur".

"Enfin, le 15 mars, l'anse du Cap apparut couverte d'une couche de neige parsemée de petits bancs de glace qu'un vent violent avait détachés du rivage. Le lendemain qui était un dimanche, M. Duguay, vicaire de la paroisse, entreprit avec quelques paroissiens de découvrir un passage sur le fleuve. C'était une tentative hardie. Les glaçons, épars et séparés par des espaces variant de cinq à cent pieds environ, n'étaient joints ensemble que par de la neige flottant sur une légère contexture de paillettes glacées. Persuadés que la Vierge du Rosaire les protègerait, M. Duguay et ses compagnons n'hésitèrent pas à entreprendre cette traversée périlleuse. Quelques heures plus

tard, ils atteignirent heureusement à la rive sud. La nuit était venue. On décida qu'il fallait quand même baliser le passage, et arroser d'eau, pour en faire une glace solide, la neige flottante qui reliait les glaçons. Trente à quarante hommes travaillèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit sans presque de lumière et sans aucun accident. Ils constatèrent clairement l'absence de glace solide en maints endroits, soit en enfonçant jusqu'à l'eau un bâton, le pied ou la main, soit en entendant l'eau qu'ils versaient bruire à travers la neige et reprendre le courant du fleuve. La foi de ces hommes en la protection de Marie était telle qu'ils travaillèrent sans crainte au milieu de tous ces périls, et disaient avec assurance en regardant la lumière du presbytère: "Il n'y a pas de danger, M. Désilets dit son chapelet."

"Les jours suivants, le "pont des chapelets", comme l'a appelé la foi des paroissiens du Cap, parut couvert de voitures chargées de pierre,et il se désagrégea de lui-même aussitôt que la quantité de pierre demandée eut été transportée.

Onde du grand fleuve, arrête!
Fixe-toi, pour le sauver
De destruction complète,
Sous l'étreinte des *Ave*.

La modeste chapelle devenait dès lors un lieu de pèlerinage privé et paroissial.

Les fidèles commencèrent d'y affluer de toutes parts. Certaines personnes ayant été soulagées et même délivrées entièrement de leurs maux par un

pieux voyage au Cap, d'autres les imitèrent, et, petit à petit, le courant des pèlerins devint irrésistible.

L'année 1883, qui vit paraître la première encyclique de Léon XIII sur le Rosaire, vit également s'organiser le premier pèlerinage public au Cap de la Madeleine. Les années suivantes en comptèrent aussi quelques-uns, des diocèses des Trois-Rivières et de Nicolet.

L'église nouvelle s'étant ouverte au culte, la vieille, selon le vœu de M. Désilets, fut solennellement dédiée à Notre-Dame du Saint Rosaire le 22 juin 1888.

Ce fut une grande fête, et l'on pria beaucoup On demanda surtout à la Sainte Vierge de montrer par un signe sensible qu'elle acceptait le Sanctuaire comme le lieu de ses miséricordes.

Le soir, vers sept heures, un malade tout perclus, Pierre Lacroix, des Trois-Rivières, fut amené au presbytère: il venait demander sa guérison. M. Désilets et le P. Frédéric le prirent sous les bras pour le soutenir et le firent entrer au Sanctuaire. Ils priaient depuis un certain temps lorsque la Statue, (1) qu'on avait ce jour-là même transportée de la chapelle latérale sur le maître-autel, s'anima. Ses yeux, modestement baissés d'ordinaire, s'ouvrirent, et elle se mit à regarder droit devant elle. Mais laissons la parole au malade lui-même. Voici la déclaration qu'il a faite par-devant notaire et sous serment à une heure où l'on ne trompe pas, à l'heure de la mort: "J'entrai," dit-il, "dans le Sanctuaire, vers sept heures du soir, accompagné de

---

(1) Cette statue a été donnée par des paroissiens du Cap vers l'an 1860.

M. Luc Désilets et du P Frédéric. Je marchais soutenu par eux. Nous allâmes nous mettre à la balustrade... Les prêtres étaient à genoux et moi,assis entre les deux, car je ne pouvais me tenir autrement à cause de mes infirmités. Après m'être mis en prière, je jetai la vue sur la statue de la Sainte Vierge qui était en face de moi. Aussitôt, j'aperçus ses yeux distinctetement ouverts, mais d'une manière naturelle, comme si elle eût regardé au-dessus de nous, vers les Trois-Rivières. J'examinais cela sans parler, lorsque M. Désilets, qui était à ma droite, quitta sa place et se rendit auprès du P. Frédéric. Je l'entendis lui dire: "Mais voyez-vous?"—"Oui", répondit le Père, "la Statue ouvre les yeux, n'est-ce pas?"—"Eh bien, oui! Mais est-ce bien vrai?" Alors je leur dis que, moi aussi, je voyais cela depuis quelques instants... "Malgré l'affirmation de ce nouveau témoin, les deux prêtres ne pouvaient croire à la réalité du prodige. Ils changent de place, fixent de nouveau la Vierge,... pas d'illusion possible: ses yeux sont noirs, bien formés, en pleine harmonie avec le reste du visage, et ils demeurent entièrement visibles pendant cinq ou dix minutes. Il faut bien se rendre à l'évidence!

A cette faveur insigne,
En réponse à de saints vœux,
Marie ajouta le signe
D'un long regard de ses yeux.

"M. le grand-vicaire Désilets avait consacré beaucoup de son temps à faire connaître et aimer le Rosaire, à réunir aux pieds de la Mère de Dieu les vœux de son peuple, les gémissements des affligés, les supplications de tous les malheureux;il avait versé de grandes sommes

d'argent pour les constructions, les achats de terrain et les agrandissements nécessaires aux développements futurs dont il avait la claire-vue, de sorte que sa mort jeta la paroisse dans de grands embarras financiers.

"Le Rév. M. Duguay, qui avait été durant dix ans le disciple de M. Désilets, devint son successeur et hérita du manteau de son zèle et de ses vertus. En endossant des responsabilités qui paraissaient insurmontables, il comptait que Marie se chargerait d'en procurer la solution, et qu'elle se devait de conduire à bonne fin des entreprises faites pour son culte et sa gloire. Il ne fut pas déçu.

"C'est le R. P. Frédéric de Ghyvelde, O. F. M., commissaire de Terre Sainte en Canada, qui fut l'envoyé de la Providence. Le bon Père se fit généreusement le coopérateur et l'aide du curé de la paroisse dans le soin de la confrérie du Rosaire, la desserte du Sanctuaire et la réception des pèlerinages. Grâce à l'ascendant que sa vertu éprouvée lui donnait sur les populations, grâce à ce que nous pourrions appeler son magnétisme, il contribua pour une large part au règlement des difficultés et à la diffusion de la dévotion au très Saint Rosaire."

Au cours de l'année 1891, M. Duguay et le P. Frédéric firent construire, attenant à la chapelle, une annexe pouvant donner place à près de 500 pèlerins.

Au mois de janvier 1892, ils livrèrent au public, avec l'approbation de Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, le premier numéro des "Annales du très Saint Rosaire".

Tour à tour, les fils de saint François, de saint

Dominique et de Mgr de Mazenod furent appelés à prêter main-forte au dévoué pasteur.

Pour rendre le Sanctuaire d'un accès plus facile, M. le sénateur H. Montplaisir avait fait construire, en 1887, un quai qui, depuis lors, a servi de débarcadère aux pèlerins venant par la voie fluviale; en 1897, c'est encore à la générosité du même bienfaiteur, ainsi qu'au dévouement des paroissiens, que les promoteurs de l'œuvre furent redevables de la voie ferrée qui relie le Cap au chemin de fer du Pacifique Canadien.

"Quelques semaines avant sa mort, au curé qui lui représentait que les besoins toujours croissants du ministère réclamaient la présence ici d'une congrégation religieuse, Mgr Laflèche répondait: "Je le comprends, une congrégation religieuse est devenue nécessaire; mais ma fin est proche, et je veux laisser à mon successeur le soin de mettre le couronnement à cette œuvre."

"La Providence a voulu que cette tâche devînt notre partage. Dans un mandement sur le très Saint Rosaire, promulgué en 1900, nous exhortions les fidèles de notre diocèse à venir honorer et prier la Reine du ciel dans son vénéré Sanctuaire du Cap, que nous désignions comme lieu de pèlerinage diocésain. Nous adoptions en même temps certaines dispositions afin de prolonger, quelques temps encore, la période d'épreuve de cette œuvre naissante. La réponse du ciel ne se fit pas longtemps attendre. Les faveurs de la Reine du Rosaire continuèrent de se multiplier et les pèlerinages d'affluer, non-seulement de tous les points de notre diocèse, mais encore de toutes les parties du pays, et même des Etats-Unis. Si bien qu'en 1902, nou

publiions une nouvelle lettre pastorale pour annoncer l'organisation définitive du Sanctuaire du Cap. "Aujourd'hui," disions-nous, "nous reconnaissons que la Providence veut que la Reine du ciel reçoive dans la petite église du Cap les hommages particuliers de ses dévots serviteurs. Ce n'est pas une œuvre qui soit menacée de disparaître avec le talent et le zèle individuels; elle a eu ses difficultés et ses obstacles, elle n'a fait que s'accroître et progresser; elle durera."

"Nous annonçions, en conséquence, que la desserte de la paroisse était confiée aux Oblats de Marie Immaculée, et que ces vrais fils de Marie, toujours si dévoués aux intérêts de leur Mère, seraient désormais les gardiens de son béni Sanctuaire."

Deux années s'étaient à peine écoulées que déjà, grâce aux aumônes venues spontanément des diverses parties du pays, le Sanctuaire était restauré, les pèlerinages étaient devenus plus nombreux, et la dévotion à Marie s'était grandement accrue au milieu de nous sous l'impulsion de la prédication des Pères comme aussi des intéressantes annales qui avaient succédé aux premières plus modestes.

Il ne manquait plus que l'approbation du ciel, se manifestant par la voix du Vicaire de Jésus-Christ. Elle nous fut donnée, le 12 octobre 1904, par Sa Sainteté Pie X, qui accorda à la statue de Notre-Dame du Saint Rosaire la faveur insigne du couronnement. Ce jour-là, Sa Grandeur Mgr Cloutier, après avoir déposé sur le front royal de la Vierge du Cap l'emblème de sa dignité de Reine du Canada,en présence de Son Excellence le Délégué Apostolique, de quinze archevêques et évêques, de 400 religieux et prêtres séculiers,

et de plus de 15,000 pèlerins, pouvait s'écrier à bon droit: "Grâces soient rendues à Marie qui, après avoir fait de son modeste Sanctuaire un lieu de pèlerinage privé, puis diocésain, daigne, en ce jour de grande solennité, le faire reconnaître comme pèlerinage national."

En témoignage suprême,
A son front Rome accorda
Le glorieux diadème
De Reine du Canada.

Cette grandiose célébration imprima un nouvel élan à l'œuvre du Cap. Les années suivantes, la générosité de nos bienfaiteurs nous permettait de remplacer l'étroite annexe par un superbe bâtiment pouvant contenir un millier de pèlerins. Le ravin qui séparait le Sanctuaire du village était comblé, et le terrain,aplani gazonné, coupé d'allées artistement dessinées, et planté d'arbres divers; au-dessus du "Torrent du Cédron", un pont solide était jeté entre le plateau du Sanctuaire et la colline du Calvaire. Puis vint l'érection des quinze splendides groupes du Rosaire,—au prix de $800 chacun.—formant couronne autour du Sanctuaire. Et les pèlerins augmentaient toujours proportionnellement en nombre et en piété.

Faut-il s'étonner, après cela, qu'en 1909 les Pères du Concile Plénier de Québec aient émis ce vœu tout spécial, ratifié par le Saint-Siège: "Il est désirable que les fidèles visitent en pieux pèlerinages le Cap de la Madeleine, cet endroit où, il y a deux siècles, a été érigée la confrérie du très Saint Rosaire, et dans lequel la statue de la Bienheureuse Vierge Marie,récemment

couronnée par l'autorité de Pie X, en présence de son délégué et d'un grand nombre d'évêques, est l'objet de solennelles manifestations de foi et de piété ?" N'était-ce pas, implicitement du moins, de la part de l'Eglise du Canada, la reconnaissance officielle de notre Sanctuaire comme lieu de pèlerinage national ?

De la Vierge Couronnée
Le Concile affirme encor
La sublime destinée
Et l'irrésistible essor.

En 1912, les pèlerinages organisés atteignent le chiffre de 64, le nombre des pèlerins dépasse 60,000, et celui de nos abonnés, 14,000.

La Voie Douloureuse tombe de vétusté. Une souscription s'ouvre, et au printemps de 1914, neuf belles stations de $300 chacune se dressent sur la colline, en attendant l'érection d'un Calvaire de $7,000.

L'année 1915,—l'année de la grande guerre,—nous commande la prudence dans les entreprises. L'œuvre va-t-elle subir une dépression ? Certes, non. Une partie des aumônes seront affectées à la célébration du deuxième centenaire du Sanctuaire. Ces fêtes attireront des foules nombreuses; la Vierge du Cap fera parler d'elle dans toutes les familles; et, qui sait si Jésus-Hostie, à sa prière et pour le plus grand bien des âmes, ne confirmera pas de nouveau son œuvre par quelque prodige éclatant ?...

Que Jésus, pour tout oracle,
Daigne imprimer en ce jour
L'éclatant sceau du miracle
A l'œuvre de son amour!

L'ÉGLISE PAROISSIALE — LE SANCTUAIRE — L'ANNEXE
LE MONASTÈRE

LE FLEUVE SAINT-LAURENT

Du reste, cette manifestation ne s'impose-t-elle pas tout autant que bien d'autres anniversaires de moindre importance ?...

Le peuple canadien-français, l'Eglise du Canada, la Sainte Vierge, Dieu la veut!

Canadiens, célébrons le second centenaire
De notre temple marial.
Nous vous le consacrons, Reine du Saint Rosaire,
En ex-voto national.

12 septembre 1915.

Avant la Fête

Dieu le veut !

PROJET

L'idée de la fête du deuxième centenaire de notre Sanctuaire remonte au milieu de l'année 1914. Dans sa chronique de mai, notre prédécesseur, le R. P. Faure, écrivait: "Il y aura deux cents ans, le 13 mai 1914, que Mgr de Saint-Vallier inscrivit dans notre livre de fabrique l'ordonnance suivante:

"Nous, Jean, évêque de Québec, dans le cours d'une visite pastorale,.. avons déclaré aux habitants, à la fin de notre prédication, que notre intention était qu'ils fissent paraître leur zèle en travaillant à une nouvelle église de pierre pour la bâtisse de laquelle nous avons promis de donner abondamment, et que nous espérons qui sera faite bientôt, si les habitants qui sont des deux côtés de la rivière (le Saint-Laurent) y contribuent comme nous les y exhortons pour l'honneur de la grande sainte leur patronne, et leur avantage particulier, leur déclarant que nous leur permettons volontiers la bâtisse d'une nouvelle chapelle du côté de Bécancour, après qu'ils auront fait paraître leur zèle pour la bâtisse de celle de Sainte-Madeleine qu'ils doivent toujours regarder comme leur mère matrice."

"Mais ce vieux Sanctuaire, qui donc l'a construit ? Nous osons dire: "Tout le monde". Aussi, par un

dessein providentiel, ce Sanctuaire doit de la reconnaissance à une multitude de bienfaiteurs, répandus sur presque toute la surface du pays. Les liens mystérieux de cette vertu délicate l'apparentent, d'une alliance intime, avec la grande famille canadienne, et, par là, il a des titres à être vraiment un Sanctuaire national.

"Les premiers qui soient venus en aide à la construction de leur église, ce sont sans doute les paroissiens du Cap. Parmi les marguilliers de 1714, nous choisirons deux noms, ceux de Jean Joliet et de Louis Provencher.

"Par Jean Joliet, notre Sanctuaire est apparenté avec la ville de Joliette. Par Louis Provencher, il a des relations de famille avec l'illustre église de Saint-Boniface.

"Les Trois-Rivières sont venues au secours de Messire Paul Vachon par les aumônes de son gouverneur, de Galifet, qui lui versa, en 1716, la somme de 300 livres.

"Les pauvres gens du Cap allèrent jusqu'à Montréal, et le bon curé put inscrire au crédit de sa fabrique 292 livres.

"Naturellement, quand on fait des quêtes, il ne faut jamais oublier la généreuse ville de Québec. Nous savons que de là vinrent au moins 100 livres de Melle Chérons.

"Ainsi donc, bien des générosités diverses se sont intéressées à notre Sanctuaire. Parmi nos lecteurs, abonnés, pèlerins, il en est un très grand nombre dont les ancêtres assez rapprochés ont contribué de leur travail ou de leurs deniers à élever cette construction

peu artistique, mais qui a, pour nous et pour eux, la valeur d'une relique et d'un souvenir.....

"A cette vieille chose, la Sainte Vierge a ajouté une valeur nouvelle et inappréciable en se la choisissant comme une maison privilégiée où elle se plaît à manifester son amour, sa bonté, sa puissance."

Plus tard, nous lisons au commencement de la livraison du mois d'août: "Juin nous apporte l'agréable nouvelle d'une faveur importante accordée à notre Sanctuaire par Sa Sainteté le Pape Pie X. Dès son arrivée au Cap de la Madeleine, le R. P. Perdereau, nouveau supérieur, décida de ne pas laisser passer cette année du bi-centenaire sans la doter de quelque faveur spirituelle. Dans ce but, il écrivit aussitôt à Mgr Cloutier, alors en visite à Rome, le priant d'intercéder auprès du Saint-Père afin d'obtenir de sa bonté une indulgence particulière.

Le Souverain Pontife accorda une indulgence, aux conditions ordinaires, aux pèlerins qui visiteront le Sanctuaire du premier jour de septembre au douzième jour d'octobre."

En outre,il fut décidé que l'on chômerait le deuxième centenaire de l'émission du décret d'érection de notre Sanctuaire en même temps que le dixième anniversaire du couronnement de Notre-Dame du Cap.

Le 8 octobre, à la fin de notre invitation lancée dans "Le Bien Public" des Trois-Rivières, nos amis pouvaient lire: "C'est un grand privilège aussi que d'avoir conservé un des plus anciens monuments de la colonie... L'église du Cap compte deux cents ans d'existence, puisqu'elle fut fondée par Mgr de Saint-Vallier, le 13 mai 1714. Dans les circonstances où

nous nous trouvons, les cœurs ne sont guère à la joie; aucune fête extraordinaire n'a signalé ce jubilé qui aurait pourtant mérité de ne point passer inaperçu. Du moins, l'indulgence plénière, accordée par le Souverain Pontife Pie X à tous ceux qui visiteront le Sanctuaire, demeure et peut être gagnée jusqu'au 12 du mois courant."

Les fêtes furent plutôt modestes.

Pourtant la conservation, pendant deux siècles, de notre Sanctuaire est un fait prodigieux et providentiel. Notre-Dame du Cap demandait une manifestation plus solennelle.

Aussi bien, pouvions-nous dès lors annoncer, de façon définitive, pour 1915, la célébration grandiose du deuxième centenaire de sa construction.

A l'aurore de la présente année, Mgr F. X. Cloutier écrivait au Rév. Père Supérieur:

"Vous voulez commémorer, de façon solennelle, le deuxième centenaire de l'érection de notre vénéré Sanctuaire. Votre idée est excellente, et je suis très touché de votre zèle à prévenir un de mes plus chers désirs.

L'œuvre mariale du Cap de la Madeleine doit savoir tirer profit de toutes les circonstances favorables à son plein développement pour une double raison: d'abord parce qu'elle est particulièrement appelée à vivifier, dans le diocèse des Trois-Rivières, nos œuvres d'action catholique en leur infusant l'élément surnaturel de la prière et de la grâce; ensuite, parce que, depuis le vœu émis au Concile Plénier de Québec, elle intéresse le Canada catholique tout entier.

C'est donc avec un réel bonheur que je vous autorise à donner suite au généreux projet que le ciel vous inspire."

En même temps, nous recevions du Rév. Père G. Charlebois, O. M. I., provincial, l'autorisation suivante:

"Je n'hésite pas à vous donner pleine et entière autorisation et j'encourage fortement toute la communauté du Cap de la Madeleine à mettre en valeur le précieux dépôt qui lui est confié.

Il est certain que les pieuses manifestations que vous nous préparez attireront sur notre patrie, travaillée déjà par les menées subversives qui ont déchaîné la guerre mondiale actuelle, des faveurs spirituelles et temporelles sans nombre."

De notre côté, nous faisions appel à l'esprit de foi de nos amis:

"Nous voulons faire les choses dignement. L'histoire de la dévotion mariale en Amérique l'exige, la Sainte Vierge, que nous sommes chargés de faire mieux connaître, mieux aimer et mieux invoquer de par le Canada tout entier, nous le demande. et "Dieu le veut", puisque nos supérieurs le désirent.

Mais, sans le secours d'en haut, les plus belles entreprises restent frappées de stérilité.

C'est dire assez combien nous comptons sur votre concours empressé et généreux."

ADHÉSIONS

L'idée fit son chemin, et les adhésions autorisées ne tardèrent pas à nous arriver.

Rome parla par la bouche de Sa Sainteté Benoit XV, qui nous accorda, pour cette année, trois précieuses faveurs:

1o Au Supérieur du Sanctuaire, ou, s'il en est légitimement empêché, à tout autre prêtre par lui désigné, la faculté de donner, chaque fois que des pèlerins se rendront en foule à ce Sanctuaire, la Bénédiction Apostolique et l'indulgence plénière,—applicable aux défunts,— aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et d'une prière aux intentions du Souverain Pontife.

2o A tous les fidèles qui se seront confessés et auront communié, une indulgence plénière,—applicable aux âmes du purgatoire,—qui pourra être gagnée pendant quatre jours, au libre choix des pèlerins, à condition qu'ils visitent le Sanctuaire et prient aux intentions du Souverain Pontife.

So A tous ceux qui, le cœur contrit, visiteront le Sanctuaire et prieront aux intentions du Souverain Pontife, une indulgence de sept ans et sept quarantaines,—applicable aux âmes du purgatoire,—qui pourra être gagnée une fois le jour. Nonobstant toutes dispositions contraires."

A cette suprême approbation vint s'ajouter celle de notre Eminentissime Cardinal canadien, Mgr Bégin, archevêque de Québec:

"J'apprends avec plaisir que vous vous préparez à célébrer, dans le cours de l'été prochain, le deuxième centenaire de l'érection du Sanctuaire de N. D. du Cap de la Madeleine, en vertu d'un décret émis en 1714 par Monseigneur de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec. Ce projet est des plus louables; il a toute mon approbation et je le bénis de tout cœur.....

Le Sanctuaire dont vous avez la charge et qui renferme la statue vénérée de Notre-Dame du Rosaire, a été, depuis quelques années surtout, le rendez-vous d'une foule toujours croissante de pèlerins; leur foi, leur confiance sont admirables. Les larmes des yeux et celles du cœur, larmes de bonheur, d'espérance et de repentir, viennent se mêler et se confondre dans l'édifice sacré. On y implore Marie comme la trésorière du ciel, l'ange du bon conseil, la consolatrice des affligés, la guérison des malades, le canal de tous les biens pour le temps et pour l'éternité. Spectacle bien touchant et réconfortant!

La fête qui aura lieu à l'occasion de ce deuxième centenaire sera un éclatant témoignage de pieté et de reconnaissance envers Marie pour les bienfaits reçus; elle remplira de joie tous ceux qui s'intéressent à la gloire et au culte de Notre-Dame, et rappellera à la postérité l'un des plus beaux jours qui pût se lever sur cette région, celui où notre peuple fit avec sa céleste protectrice un pacte plus étroit, une alliance plus intime. Ce sera le temps de demander à la Vierge du Rosaire de nous obtenir du ciel que les Canadiens-français soient toujours un peuple enraciné dans la foi, dans l'amour de Jésus-Christ et de son Eglise."

Son Excellence le Délégué Apostolique au Canada, Mgr Stagni, O. S. M., ne pouvait tarder à faire écho à la voix du Vicaire de Jésus-Christ:

"Le Cap de la Madeleine n'a cessé, depuis les premiers temps de la colonisation du pays, d'être un centre de dévotion envers la Vierge Immaculée. A l'imitation des premiers colons, les générations successives se sont tournées vers ce Sanctuaire, y ont déposé leurs hommages d'amour, de vénération et de reconnaissance envers la Mère de Dieu,

Par les fêtes, donc, que vous vous proposez de célébrer pour commémorer le deuxième centenaire de la fondation de votre Sanctuaire, vous ne faites que rendre encore plus cher aux fidèles un lieu qu'ils chérissent depuis longtemps. C'est pourquoi je viens vous féliciter de votre noble projet, et je souhaite que vos fêtes réussissent pour la plus grande gloire de Dieu et l'extension du culte de la Mère du Sauveur.

Puisse le bon peuple canadien conserver à jamais le précieux trésor de la dévotion à la Sainte Vierge qu'il a hérité de ses ancêtres! Cette dévotion sera la meilleure sauvegarde de sa foi et un moyen assuré d'affermir dans les âmes les principes de la morale chrétienne."

Puis ce fut le tour de nos archevêques:

"Le Sanctuaire de Notre-Dame du Cap," écrivait Mgr Langevin, O. M. I., l'immortel champion de nos libertés scolaires,—"tombé depuis, mais non vaincu"—"est un lieu de pèlerinage national qui a déjà puissamment contribué à nourrir et à raviver la foi de nos populations.

Il est évident que nous sommes arrivés à un tournant de notre histoire au point de vue de nos libertés religieuses et nationales, menacées ou même violées sur certains points du territoire canadien.

Nous avons donc besoin du secours de la puissante Mère de Dieu, qui a veillé sur notre berceau et qui nous a protégés aux jours d'épreuves.

Une nation fidèle à Marie ne saurait périr."

"Je me ferai un devoir d'assister à vos fêtes," promettait Mgr Bruchési, "bien des prêtres et des fidèles de mon diocèse y seront avec moi. L'occasion sera favorable de rendre à Marie le culte national ue nous lui devons."

Et Mgr Roy, archevêque-auxiliaire de Québec: "Si aucun empêchement ne survient, je me ferai un devoir d'être avec vous... Dès maintenant, je me réjouis du triomphe que vous avez l'heureuse idée de préparer à Marie. Le culte qu'on lui rend au Sanctuaire du Cap, les bienfaits qu'elle y répand sur ses pieux enfants constituent un élément de force pour notre vie religieuse. Il est à propos de mettre en relief les édifiantes leçons de foi et de piété que donne ce Sanctuaire."

Mgr Gauthier, d'Ottawa, nous assurait de sa présence, tandis que Mgr Legal, d'Edmonton, se déclarait avec nous de tout cœur et nous promettait de faire l'impossible pour venir prendre part à notre jubilé.

A ces lettres sympathiques venaient se joindre celles, non moins touchantes, de nos évêques:

"Puisse la célébration que vous organisez," nous souhaitait Mgr Larocque, le vénérable évêque de Sherbrooke, "obtenir un plein succès et contribuer à l'extension du règne de Jésus-Christ par un accroissement de confiance et d'amour envers son Immaculée Mère! *Ad Jesum per Mariam!*"

Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, était particulièrement affirmatif: "La Vierge du Rosaire a droit à ces fêtes... Déjà les foules, attirées par sa bonté bienfaisante, ont fait de votre chapelle un lieu de pèlerinage national, solennellement reconnu comme tel par le Concile Plénier de Québec. C'est donc un devoir de reconnaissance et de piété filiale, un devoir national qui s'impose à nous et qui nous oblige à aller porter à la Vierge bénie les hommages de notre vénération et de notre amour... Puissent nos prières nous obtenir de garder toujours, bien vive et bien profonde, cette foi qui a fait notre peuple ce qu'il est et qui seul peut encore et toujours faire sa grandeur et son bonheur!"

Nos Seigneurs Blais, de Rimouski, Brunault, de Nicolet, Emard, de Valleyfield, Forbes, de Joliette, Brunet, de Mont-Laurier, Gauthier, évêque-auxiliaire de Montréal, répondaient favorablement à notre invi-

tation, tandis que Nos Seigneurs Pascal, de Prince-Albert, Blanche, du Golfe Saint-Laurent, Charlebois, du Keewatin, Béliveau, administrateur de Saint-Boniface, nous exprimaient leur regret de ne pouvoir venir en personne porter leur franche adhésion.

Enfin, qu'il nous soit permis de mêler à ce concert de voix ecclésiastiques celle d'un laïque aussi humble que bien méritant, M. le chevalier G. Désilets, frère de l'ancien curé du Cap de la Madeleine:

"Je vous remercie de tout cœur de votre gracieuse invitation," écrivait-il au Rév. Père Supérieur; "la mention délicate que vous daignez faire du regretté grand-vicaire Désilets m'a été très sensible, et rendra plus étroits encore, si possible, les liens qui rattachent notre famille au vieux Sanctuaire."

Les simples fidèles manifesteront sous forme de pèlerinages organisés, venus des diverses parties des provinces de Québec et d'Ontario, et surtout du diocèse des Trois-Rivières, conformément à l'appel spécial fait par Mgr Cloutier à son clergé dans une circulaire du mois d'avril.

Bref, il est évident que notre projet, malgré nos temps de deuil et de misère, a le don de rallier tous les suffrages.

Le Sanctuaire attirera beaucoup de pèlerins au cours de la grande journée.

PREPARATIFS

Dès les premiers jours du mois d'août, nous livrons à la publicité le programme de la fête, fixée au 12 septembre:

"Le dimanche, à 10 h. du matin, la messe pontificale sera chantée par Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec.

Le sermon sera donné par Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières.

***

Dans l'après-midi, à 1 h. ½, une cérémonie spéciale réunira de nouveau tous les pèlerins:

Sermon par le Rév. Père Ladislas, o. f. m., du monastère des Trois-Rivières.

Salut solennel du Très Saint Sacrement.

Bénédiction des malades avec l'ostensoir.

Bénédiction par tous les Evêques.

Bénédiction Papale avec indulgence plénière.

***

Le soir, à 7 h. ½, une dernière cérémonie réunira aux pieds de Notre-Dame du Rosaire les paroissiens du Cap et les pèlerins des paroisses voisines.

Sermon par Monsieur l'abbé Ans. Bourassa, vicaire à Sainte-Ursule et enfant de la paroisse du Cap.

Procession aux flambeaux.

Acte d'action de grâces et de consécration à Notre-Dame du Cap.

Salut solennel du Très Saint Sacrement.

Illumination, feu d'artifice, concert.

Presque tous les journaux et bulletins français du pays se prêtent généreusement à l'annonce de nos fêtes; plusieurs y ajoutent un précis historique du Sanctuaire; d'aucuns vont même jusqu'à lui consacrer un article de rédaction. Aussi, à l'approche de la date fixée, les esprits et les cœurs se tournent-ils vers notre modeste chapelle, et son nom se trouve-t-il sur toutes les lèvres.

Electrisés par ce courant de sympathies, nous comprenons que, pour répondre à l'attente générale, nous

ne devons pas marchander les sacrifices. La propriété devient le théâtre d'une activité débordante.

Au Sanctuaire revient l'nonneur des principales décorations. A son antique voûte, comme à celle de l'annexe,sont suspendus des faisceaux de banderolles; deux séries de pancartes attachées aux murs rappelleront aux pieux pèlerins les titres de la Vierge Marie à leur filiale vénération et la date des événements merveilleux qui ont rendu son Sanctuaire si précieux, si célèbre, si rayonnant. L'autel du Rosaire disparaît sous un tapis de fleurs

Nos deux municipalités Sainte-Madeleine et Sainte-Marthe se chargent d'illuminer le Sanctuaire, pendant que des bras aussi habiles que dévoués plantent, au milieu du parterre, une multitude de lanternes multicolores et de drapeaux français et canadiens

Pour la messe en plein air, une estrade à triple étage est dressée dans le demi-cercle de la porte d'entrée du monastère. Sur un autel artistement décoré trône une statue de la Vierge auréolée de gloire. Au fond, étincelle en lettres d'or la formule par excellence de la dévotion mariale: "A Jésus par Marie."

"Vierge du Cap, votre petit Sanctuaire, deux fois centenaire, est cher à votre peuple!" telle est la pensée dominante du jour qu'un artiste de chez nous a inscrite au frontispice d'un baldaquin de verdure et de draperies.

D'une couronne d'or, encadrant le chiffre 200, descendent en courbes gracieuses de longues tentures aux couleurs françaises, traversées par cette prière flanquée de deux brillantes croix: "Reine du très Saint Rosaire, bénissez votre peuple!"

Les murs de la salle du banquet se garnissent d'oriflammes. Au-dessus de la table d'honneur, entre les deux portraits de Nos Seigneurs de Saint-Vallier et Cloutier, et le dessin des deux dates historiques 1715-1915, se détache la miniature du vieux Sanctuaire.

L'église paroissiale, fruit du prodige du "pont des chapelets", revêt ses ornements de grande cérémonie, et nos fidèles, certes, fournissent leur large part dans l'apothéose à la Vierge de leurs valeureux ancêtres. Six arcs de triomphe, au milieu des décorations semées à profusion, proclament bien haut leur piété mariale, et souhaiteront la plus cordiale bienvenue à nos illustres visiteurs.

Ce décor extérieur n'est cependant que le symbole de la beauté intérieure de leur âme. Durant le triduum préparatoire à la fête, ils se sont approchés nombreux de la Sainte Table. Ce matin surtout, 11 septembre, le Sanctuaire était tellement rempli que Mgr Larocque ne put s'empêcher de nous en exprimer toute son admiration: "Quelle bonne paroisse vous avez là!" répétait-il, "quel amour de la Sainte Vierge! Que le ciel vous la conserve toujours aussi exemplaire! Elle contribuera pour beaucoup aux progrès de votre œuvre."

Il est 4 heures. Sous la brise qui se fait plus fraîche, les dernières vapeurs de l'orage matinal s'enfuient à tire d'aile; l'air est pur, le soleil splendide. La nature semble se parer, elle aussi, de sa plus ravissante toilette.

Tout est prêt! *Ecce nunc dies salutis!*

Pendant la Fête

«Nous avons vu aujourd'hui des choses merveilleuses.»

(Saint-Luc, V 26)

RECEPTION DES DIGNITAIRES

Vers 5 heures, une longue série de voitures quitte le palais épiscopal des Trois-Rivières, aux sons des cloches carillonnant à toute volée, et se dirige vers le Cap de la Madeleine.

En tête, précédé d'une cavalcade, un carosse brillamment décoré, dans lequel ont pris place Son Eminence le Cardinal Bégin, Mgr Cloutier, le T. Rév. Père G. Charlebois, O. M. I., provincial, et le Rév. Père Perdereau, supérieur, ouvre la marche; ceux de nos deux maires, de nos ligues du Sacré-Cœur et de Mgr Brunault, évêque de Nicolet, lui font escorte. Quatre autres personnages distingués figurent dans le défilé: Mgr Gauthier, évêque-auxiliaire de Montréal, Mgr Dugas, représentant l'évêque de Joliette, Mgr Marchand, vicaire-général des Trois-Rivières, et le Rév. Père Gervais, O. M. I., procureur-provincial, et ancien curé du Cap de la Madeleine.

Sur la nouvelle route nationale, délicatement ou-

verte à la circulation par ordre de M. le ministre Tessier, entre deux haies de fidèles agenouillés, le long de la falaise du majestueux Saint-Laurent, et par un coucher de soleil idéal, la procession est superbe. Au dire des anciens, le Cap n'en a jamais vu d'aussi triomphale.

Deux fois, sur le parcours, elle doit faire halte pour permettre à Son Eminence et à Sa Grandeur de recevoir les hommages de nos braves gens sous forme de bouquets de fête présentés par de gentilles écolières, aux acclamations de leurs compagnes: "Vive Son Eminence! Vive Monseigneur!"

Une foule, déjà considérable, de pèlerins, prêtres, religieux et laïques de la région d'Ottawa pour la plupart, se sont joints à nos paroissiens pour la réception de ces dignitaires.

OUVERTURE

La fête s'inaugure, le soir, par le salut solennel du Très Saint Sacrement au Sanctuaire. A la fin, les nombreux assistants chantent à l'unisson les strophes brûlantes du *Magnificat* pendant que Son Eminence, revêtue de la pourpre cardinalice, symbole de la charité de son cœur, se promène dans leurs rangs, en répandant sur tous les fronts inclinés la céleste rosée de ses bénédictions. Etablie pour le peuple, l'Eglise, à l'exemple de son Divin Fondateur, aimera toujours à se mêler à lui en ses jours d'allégresses comme en ses heures de deuil et d'angoisses. *Transit benefaciendo.....*

PELERINAGES

Criblé d'étoiles durant toute la soirée, le firmament s'est peu à peu couvert de légers nuages. Aurons-nous de la pluie?... Non, non, la Sainte Vierge, sur

les instances de ses nombreux serviteurs, s'est ménagé une température on ne peut plus favorable aux cérémonies à ciel ouvert.

L'Angelus n'a pas encore jeté dans les airs ses notes joyeuses, et déjà le Sanctuaire est rempli de près de 500 pèlerins du diocèse d'Ottawa. Quel insigne privilège pour eux que de recevoir les prémices de la journée, au pied de l'autel de leur Protectrice, où célèbre, avec toute la ferveur de sa belle et grande âme, le défenseur le plus autorisé de leurs droits scolaires sérieusement violés, notre Eminentissime Cardinal canadien-français!

Ils ne peuvent cependant pas s'attarder dans le Sanctuaire, car les autres pèlerins arrivent à flots pressés.

Mont-Carmel et Saint-Louis de France nous envoient plus de 500 représentants, qui cèdent la place à leur tour, à près de 1200, descendus, en voitures ou en chemin de fer, des paroisses du haut Saint-Maurice.

Les quatre trains des pèlerinages conjoints de la Société de Tempérance et des Enfants de Marie de Saint-Pierre nous amènent, coup sur coup, 3,300 montréalais.

"L'Etoile" accoste notre quai chargée de plus de 800 fidèles de Saint-Geneviève et de Batiscan.

La paroisse de Champlain, en bloc, se transporte au Cap, au témoignage même de son curé, M. le chanoine Cloutier.

A ces groupes, trois voyages consécutifs du "Progrès" ajoutent un contingent de plus de 2.000 trifluviens, pendant que les deux autobus et les voitures de place font constamment la navette entre le Cap

La Messe en plein air

et les Trois-Rivières; les maisons du Cap elles-mêmes se vident littéralement.

Dix fois, le Sanctuaire se remplit; la Sainte Communion est distribuée par deux prêtres jusqu'à midi presque sans interruption, et huit confesseurs travaillent "à la relève" durant six longues heures. Quelle piété intense dans tous les cœurs et sur toutes les lèvres!

CHEMIN DE LA CROIX

Voyez-vous, sur la colline, cette masse compacte de 2.000 pèlerins rassemblés autour d'un missionnaire que les courses apostoliques ont fait grisonner avant l'âge? C'est le Père Forget, précurseur des Oblats au Cap de la Madeleine, qui prêche, avec toute la fougue d'une jeunesse renouvelée, l'exercice du chemin de la Croix. Heureuse inspiration qui fait couler en même temps les larmes de la joie et celles du repentir.

MESSE EN PLEIN AIR

Vers 10 heures, les accords de l'"Union Musicale" des Trois-Rivières invitent les pèlerins à se grouper au pied de l'estrade pour assister à la messe pontificale.

Dans les premières banquettes, que protège le cordon des zouaves des Trois-Rivières et de Montréal, prennent place l'honorable Tessier, maire de la ville voisine, et ministre de la voirie à Québec, MM. D. Montplaisir et S. Rochelcau, nos deux maires, le Dr N. Perreault, président du Cercle Valiquette, de l'A. C. J. C., le commandeur Bussières, le chevalier Gédéon Désilets, MM. S. Lacroix et H. Brousseau, respectivement présidents de nos deux ligues du

Sacré-Cœur, et près de 150 prêtres, religieux, séminaristes et frères enseignants.

Aux fauteuils d'honneur de la deuxième plate-forme se trouvent Mgr Cloutier, assisté du Père Frédéric et du T. Rév. P. Carrière, provincial des Jésuites; Mgr Larocque, ayant à sa droite, M. l'abbé A. Lelaidier, principal de l'Ecole Normale des Trois-Rivières; Mgr Gauthier, accompagné de M. Papillon, curé de Bécancour, Mgr Marchand, grand-vicaire des Trois-Rivières; Mgr L. Arcand, P. A., supérieur du séminaire des Trois-Rivières; les RR. PP. Joseph Célestin, gardien du couvent des Franciscains de Montréal, Roberge, assistant-provincial des Clercs de St-Viateur, et Charland, de la maison des Dominicains de Québec (1)

Le trône est occupé par Son Eminence, ayant pour assistants le T. Rév. Père G. Charlebois, O. M. I., provincial, M. Duguay, curé actuel de Saint-Barnabé, et autrefois du Cap de la Madeleine. Une légère indisposition, causée par un surcroît de travail, ces derniers jours, ne permet pas au vénéré Cardinal de célébrer la messe en plein air. Notre vif regret trouve une compensation suffisante dans le bonheur que nous éprouvons à voir, à l'autel, Mgr H. Brunault, évêque de Nicolet, assisté du Rév. Père L. Beaupré, O. M. I., supérieur de Maniwaki, de M. l'abbé Joseph Saint-Denis, de Chambly, du Rév. Père Arcand, S. J., supérieur du collège de Sainte-Marie, Montréal, comme archi-

(1) Plusieurs évêques ont été retenus aujourd'hui dans leur diocèse respectif: Mgr Bruchési, par la bénédiction solennelle de la bibliothèque des Messieurs de Saint-Sulpice; Nos Seigneurs Roy et Blais, par les ordinations; Mgr Bernard, déjà en route, pour affaire très importante; Mgr Forbes, par une fête de paroisse à laquelle il s'était engagé depuis longtemps; et Mgr Brunet, par la maladie. Merci à tous ces dignitaires de s'être fait représenter ou de nous avoir adressé un télégramme de regret et d'adhésion renouvelée.

prêtre, et de M. le chanoine Paquin, procureur de l'évêché, en qualité de maître des cérémonies.

Soutenue, à l'orgue, par M. l'abbé G. E. Panneton, la chorale du séminaire des Trois-Rivières, exécute, sous la direction de M. l'abbé Joseph Turcotte, un fort beau programme de musique grégorienne.

Une foule immense s'est massée dans l'enceinte formée par l'église paroissiale, le monastère, le magasin d'objets de piété et le Sanctuaire (1)

Dans cette dernière, se dissimulent discrètement un groupe de Dames Religieuses appartenant aux Sœurs de la Providence, des Trois-Rivières, aux Filles de Jésus ou aux Sœurs de la Ste-Famille, du Cap de la Madeleine.

Les cérémonies se déroulent dans un calme parfait, à l'abri de toute brise, sous un ciel légèrement tamisé.

LE SERMON

Il fallait une voix autorisée pour exprimer les pensées et les sentiments de tous les esprits et de tous les cœurs.

Après le saint évangile de la Nativité de la Vierge Marie, Sa Grandeur Mgr Cloutier s'avance sur l'estrade, et d'une voix ferme comme la conviction qui l'anime, prononce la magistrale pièce suivante:

---

(1) Le terrain couvert par la foule mesure environ 32,000 pieds de superficie. En plaçant 4 personnes dans un carré de 3 pieds de côté, cela donne une assistance de 14.000. Contentons-nous de 12.000!

Gaude, Maria Virgo, cunctas haereses sola interemisti in universo mundo. Réjouissez-vous, ô Marie, seule vous avez exterminé toutes les hérésies du monde.

(Office de la Sainte-Vierge).

Eminence,

Messeigneurs,

Mes Frères,

L'Evangile décrit avec suavité les soins assidus que la Providence prend de nous. "Voyez", dit-il, "les oiseaux du ciel; ils ne sèment pas, ils ne récoltent pas, le Père céleste les nourrit. Voyez les lis des champs; ils ne filent ni ne tissent, et ils sont vêtus plus richement que Salomon. Et vous, vous valez beaucoup plus qu'eux". Je vous le dis: "Tous les cheveux de votre tête sont comptés, et pas un ne tombera sans la permission de votre Père céleste; soyez donc confiants."

Or, il en est des peuples comme des individus: ils dépendent absolument de Dieu. *In unamquamque gentem praeposuit rectorem.* A chaque nation, il a donné un chef. (Eccl. 17-14) *Curavit gentem suam, et liberavit eam a perditione.* Il a pris soin de sa nation, et il l'a préservée de la ruine.. (Eccl. 30-4)

Le peuple hébreu est conduit comme par la main vers ses destinées. Il a pour mission de préparer le règne du Messie; tout ce qui convient à cette fin lui est libéralement fourni: protection, secours, lumières, consolations, récompenses, voire même châtiments, reproches, abandon.

Le peuple franc doit être le missionnaire de l'Europe et du Vieux-Monde; il reçoit dans ce but l'élévation de l'esprit, la noblesse du sentiment, la générosité du caractère, puis les bénédictions du ciel, les triomphes de la vie, avec les épreuves et les afflictions salutaires.

On a dit et répété que le peuple canadien a pour mission d'être l'apôtre du catholicisme dans le Nouveau-Monde; c'est pour cela qu'il a reçu en abondance les lumières de la foi et les secours d'en haut; il a été fortement trempé dans l'épreuve, mais il n'a jamais cessé d'être soutenu par la main libératrice de Dieu.

Ne serions-nous pas aujourd'hui, mes Frères, en présence de l'une,etnon la moins efficace, de ces protections divines sur notre pays ?

Pourquoi donc ce Sanctuaire deux fois séculaire, qui devient comme un trône où règne majestueusement Celle qui a vaincu toutes les hérésies du monde ? Pourquoi ces foules nombreuses qui accourent ici, vers ce point central du Canada français, poussées, il semble bien, par un souffle céleste, bien plus qu'attirées par des gains temporels ? Pourquoi, aujourd'hui, cette immense assemblée de fidèles, ce clergé nombreux et distingué, cette brillante couronne d'évêques et de prélats, et surtout pourquoi la présence de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, qui jette sur la cérémonie de ce jour un lustre nouveau et vraiment éclatant ? Ne serait-ce pas qu'ici ont lieu, sans qu'elles soient comprises d'un grand nombre, de mystérieuses opérations qui touchent très sensiblement aux destinées de notre pays et à la mission providentielle de notre peuple ?

***

Cette question vaut d'être examinée, et, pour l'élucider aussi sûrement que possible, nous consulterons, si vous le voulez bien, le témoignage des faits, l'enseignement de la doctrine, et les résultats où tend de sa nature l'œuvre particulière à ce lieu.

LE TEMOIGNAGE DES FAITS

L'historique de ce Sanctuaire est à la fois simple et caractéristique. Sa construction, ordonnée en 1714 par Mgr de Saint-Vallier, ne put être complétée qu'en 1718. Quatre années pour élever une église d'aussi modestes dimensions, c'est vraiment long; mais ces hésitations et ce retard, dûs à la pénurie des ressources dans laquelle on se trouvait alors, vont faire entrevoir déjà le caractère national que ce Sanctuaire aura plus tard.

Les efforts combinés des habitants du nord et du sud du fleuve étant insuffisants pour poursuivre l'entreprise, les trois villes du pays, Québec, Trois-Rivières et Ville-Marie, furent mises à contribution: ce sont leurs généreuses aumônes qui assurèrent le succès de l'œuvre. A deux cents ans de distance, ce souvenir a du charme. Indique-t-il simplement un devoir de reconnaissance à remplir ? Assurément non. Puisqu'à sa naissance ce Sanctuaire a réuni, dans un acte de charité, tous les principaux éléments de la colonie, cela pouvait bien être un indice que plus tard il serait l'un des grands centres de la piété des Canadiens-français, et une source de bienfaits pour eux. Certes,

on ne pouvait alors discerner ce sens caché des choses, car, ainsi qu'elle le fait généralement, la Providence voilait son action sous l'influence des causes secondes et sous l'effet des lois de la nature. M is l'avenir révèle souvent les secrets du passé.

C'est encore un acte providentiel fort dissimulé que l'établissement de la confrérie du Saint Rosaire, érigée en 1697 par le premier curé, M. Vachon, dans la chapelle primitive, et continuée dans le Sanctuaire actuel. Qui aurait pu alors soupçonner les merveilles de tout genre que cette dévotion devait opérer en ce lieu, surtout quand plus d'un siècle de sommeil et d'oubli était, dans les desseins du ciel, jugé opportun pour lui préparer cette brillante floraison d'œuvres de piété, de zèle et de sacrifice qui la couronne aujourd'hui ?

L'instrument choisi de Dieu pour opérer cette renaissance de la grande dévotion mariale, et pour lui donner un centre d'activité, fut ce prêtre pieux, intelligent et dévoué, que la plupart d'entre vous ont connu, et qui avait nom l'abbé Luc Désilets, curé du Cap de la Madeleine, revêtu plus tard du titre et de la charge de vicaire-général du diocèse. Cet homme avait-il le pressentiment du développement que devait prendre son œuvre ? Celui qui l'a entendu parler et l'a vu agir peut le penser. Avait-il surtout, lui qui se préoccupait si fortement des destinées religieuses de notre pays, la prévision que ses compatriotes, obligés à la lutte contre les erreurs modernes, viendraient dans ce Sanctuaire chercher l'appui solide et l'appoint décisif de leurs glorieux combats ? Sa remarquable perspicacité, qui lui faisait si souvent deviner d'avance la marche des fausses doctrines, et ce talent d'intuition que son évêque, Mgr Laflèche, se plaisait à lui reconnaître publiquement au jour de ses funérailles, nous permettent de croire qu'il a entrevu les succès et la gloire d'aujourd'hui, et que là se trouve la raison de l'inébranlable confiance qui l'animait.

Quoi qu'il en soit, les progrès de l'œuvre furent rapides, et la main de la Providence commença de se laisser voir plus clairement. Remis en honneur en 1867, le Rosaire combla d'abord de ses faveurs les heureux habitants du Cap, dont la foi fut grandement vivifiée par une série de faits qui confinaient au surnaturel. Après dix ans, l'horizon s'est agrandi, le flot des grâces déborde , les populations vont accourir. Effectivement, en 1878, survient le prodige du "pont des chapelets": le Sanctuaire, sauvé de la ruine par un vœu du bon curé, devient lieu de pèlerinage attitré. Privé d'abord, paroissial ensuite,

il est reconnu public en 1883, l'année même où l'illustre Léon XIII publia sa première encyclique sur le Rosaire. En 1900, l'autorité épiscopale le déclare diocésain et recommande à chaque paroisse de faire annuellement un pèlerinage au Sanctuaire béni du Saint Rosaire.

Mais les ouvriers font défaut. M. le grand-vicaire Désilets a subitement pris son vol vers le ciel, en 1888; son digne successeur, M. l'abbé Eugène Duguay, revêtu du même esprit et héritier de son zèle, ne peut suffire à la tâche même avec le travail et l'ascendant d'un religieux de haute vertu, le Rév. P. Frédéric de Ghyvelde, que la Providence a dirigé de ce côté. D'autres religieux prêtent main-forte, mais tout cela est insuffisant; le courant s'est fait véhément et de plus en plus rapide, il faut un secours permanent, puissant et définitif.

Par un concours de circonstances, où la volonté divine, bien plus que celle des hommes, se laisse voir et s'impose, les Rév. Pères Oblats de Marie Immaculée sont choisis de préférence pour devenir les gardiens et les fidèles soutiens du Sanctuaire. Ces dévoués missionnaires n'étaient-ils pas, du reste, par leur zèle particulier pour le culte de Marie, indiqués plus que d'autres pour remplir un ministère si élevé, si fécond, et en même temps si laborieux? Sous leur puissante impulsion, l'œuvre prit un tel développement que, deux ans plus tard, en 1904, elle attira l'attention du Saint-Siége qui en fit immédiatement la reconnaissance officielle. Le 12 octobre de cette année, Mgr l'Evêque des Trois-Rivières, autorisé à cette fin par un décret en date du 27 mai, couronna solennellement Notre-Dame du Saint-Rosaire, en présence de son Excellence le Délégué Apostolique, de 15 archevêques et évêques, de 400 prêtres et religieux, et d'une foule de 15,000 personnes. Notre-Dame du Cap prit alors rang parmi les sanctuaires les plus renommés et les pluspopulaires; elle marchera désormais à la suite de Notre-Dame de Chartres, de Fourvières, de la Garde, de la Salette, de Pontmain, de Montligeon, et même de Lourdes.

Aussi, n'y a-t-il plus à s'étonner qu'en 1909 les Pères du premier Concile Plénier de Québec, dans un mouvement de piété, de reconnaissance et d'admiration, aient signalé à l'attention et aux hommages du peuple canadien le vénéré sanctuaire de Notre-Dame du Saint Rosaire du Cap de la Madeleine. Ce Sanctuaire, "dirent-ils" est l'objet d'une grande dévotion, *magno cultu veneratur;* il mérite d'attirer la

foule pieuse des pèlerins, *fidelibus piissime peregrinantibus visitetur*. Et ce jugement des Vénérables Pères du Concile a été ratifié par le Saint-Siége. De ce moment, le Pèlerinage du Cap est devenu en droit, pouvons-nous dire,ce qu'il était déjà en fait, pèlerinage national des Candiens-français, les réunissant chaque année au nombre approximatif de 100,000, de toutes les parties de leur vaste pays, et même de la république voisine. Depuis cette date aussi, la Très Sainte Vierge a multiplié le nombre et accru l'importance de ses faveurs spirituelles et temporelles; voilà pourquoi les témoignages de la reconnaissance publique et privée vont croissant tous les jours et s'affirment sous des formes à la fois expressives et variées.

Cette croissance merveilleuse, qui s'est jouée des obstacles, des oppositions et même des dangers, qui a trompé tant de prévisions et dissipé tant de craintes, qui a bravé les calculs et quelquefois les dédains de la sagesse humaine, ne nous autorise-t-elle pas à répéter avec une conviction sincère et une pleine joie ce que proclame depuis longtemps le sentiment populaire: *Digitus Dei est hic*! le doigt de Dieu est là ? Et si les desseins célestes ne nous apparaissent pas encore dans toute leur précision, nous allons les considérer maintenant dans la lumière plus vive de la doctrine catholique sur les privilèges de Marie, et surtout de Marie Immaculée.

L'ENSEIGNEMENT DE LA DOCTRINE

La Très Sainte Vierge semble avoir préparé de longue main son séjour désormais illustre du Cap de la Madeleine. Elle prit graduellement possession du diocèse, en couvrant de son puissant patronage nos principaux centres: en premier lieu, la vieille paroisse des Trois-Rivières, qui est sous le vocable de son Immaculée Conception; puis le siège épiscopal et la cathédrale, dont le titulaire est sa glorieuse Assomption; près de la ville, se trouvent la Visitation de la Pointe-du-Lac et la Visitation de Champlain; plus tard, et de nos jours même,sont venues Notre-Dame du Mont-Carmel, Notre-Dame des Sept Allégresses, Notre-Dame de la Présentation,Notre-Dame des Neiges. Mentionnons surtout ce fait très significatif que la Sainte Vierge a disposé des choses, d'une façon fort imprévue, pour que la garde de son Sanctuaire de prédilection fût confiée aux serviteurs dévoués et aux zélés propagateurs de sa Conception Immaculée. Aussi, de tous ses ineffables privilèges celui-là est, nous sem-

UN TIERS DE LA FOULE PENDANT LE SERMON

ble-t-il, l'indicateur principal de la grande mission que cette Vierge bénie remplit au milieu de nous.

Quel est, en effet, l'enseignement dominant de la Conception sans tache de Marie ? Pourquoi cette vérité n'est-elle devenue dogme de foi qu'en notre temps ? Pourquoi la Très Sainte Vierge s'est-elle révélée à Lourdes sous ce titre ? N'est-ce pas parce que ce privilège, en montrant la source de toutes les erreurs modernes, en indique aussi le remède ?

"D'où partent,en réalité, les ennemis de la religion",disait Pie X dans l'encyclique "*Ad diem illum*", "pour semer tant et de si graves erreurs, dont la foi d'un si grand nombre se trouve ébranlée ? Ils commencent par nier la chute primitive de l'homme et sa déchéance. Pures fables, donc, que la tache originelle et les maux qui en ont été la suite: les sources de l'humanité viciées, viciant à leur tour toute la race humaine; conséquemment, le mal introduit parmi les hommes, et entraînant la nécessité d'une rédemption. Tout cela rejeté, il est aisé de comprendre qu'il ne reste plus de place ni au Christ, ni à l'Eglise, ni à la grâce, ni à quoi que ce soit qui passe la nature. C'est l'édifice de la foi renversé de fond en comble. Or, que les peuples croient et qu'ils professent que la Vierge Marie a été, dès le premier instant de sa conception, préservée de toute souillure, dès lors, il est nécessaire qu'ils admettent et la faute originelle, et la réhabilitation de l'humanité par Jésus-Christ, et l'Evangile, et l'Eglise, et, enfin, la loi de la souffrance: en vertu de quoi tout ce qu'il y a de *rationalisme* et de *matérialisme* au monde est arraché par la racine et détruit, et il reste cette gloire à la sagesse chrétienne d'avoir conservé et défendu la vérité."

Le dogme de l'Immaculée Conception de Marie est donc l'antidote des erreurs modernes, comme la négation de la chute originelle en est le principe et la source.

Mais ce dogme attaque encore le mal révolutionnaire par un autre côté, savoir, en affirmant péremptoirement l'autorité de l'Eglise, et en y soumettant non seulement la volonté des hommes mais aussi leur intelligence. "De plus," continue Pie X, "c'est une perversité commune aux ennemis de l'Eglise, surtout à notre époque, de répudier et de proclamer qu'il faut répudier tout respect et toute obéissance à l'égard de l'autorité de l'Eglise, voire même de tout pouvoir humain, dans la pensée qu'il leur sera plus facile ensuite de venir à bout de la foi. C'est ici l'origine de *l'anarchisme*, doctrine la plus

nuisible et la plus pernicieuse qui soit à toute espèce d'ordre, naturel et surnaturel.

Or, une telle peste, également fatale à la société et au nom chrétien, trouve sa ruine dans le dogme de l'Immaculée Conception de Marie, par l'obligation que ce dogme impose de reconnaître à l'Eglise un pouvoir devant lequel non seulement la volonté ait à plier, mais encore l'esprit. Car c'est par l'effet d'une soumission de ce genre que le peuple chrétien adresse cette louange à la Vierge Marie: "Vous êtes toute belle, ô Marie, et la tache originelle n'est point en vous."

Et par là se trouve justifié une fois de plus ce que l'Eglise affirme d'elle, que "seule,elle a exterminé les hérésies dans le monde entier".

Il est donc évident que la Providence a réservé à notre temps la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de Marie, afin que,par là, soient raffermis les fondements ébranlés de la religion la foi au Christ Rédempteur,à l'Eglise, continuatrice de la rédemption, et à tous les enseignements de la doctrine et de la morale catholiques.

On peut cependant douter de la convenance,au moins parfaite de ce remède avec les maux de notre pays. En termes plus précis, on peut objecter: mais la foi est-elle attaquée au milieu de nous? L'erreur nous menace-t-elle ou nous a-t-elle déjà envahis de manière que nous soyons tenus de recourir au plus tôt au remède ménagé à cet égard par la Providence? Recueillons sur ce point quelques témoignages des plus valables.

Il y a quarante ans, les évêques de la Province de Québec, après avoir, dans une lettre collective, dénoncé en termes énergiques le libéralisme dit catholique, en signalaient les traces déjà marquées dans nos populations: "Des hommes qui veulent vous tromper. Nos très chers Frères, vous répètent que la religion n'a rien à voir dans la politique; qu'il ne faut tenir aucun compte des principes religieux dans la discussion des affaires publiques; que le prêtre n'a de fonctions à remplir qu'à l'église et à la sacristie et que le peuple doit en politique pratiquer l'indépendance morale!

Erreurs monstrueuses, Nos très chers Frères, et malheur au pays où elles viendraient à prendre racine! En excluant le clergé, on exclut l'Eglise, et en mettant de côté l'Eglise, on se prive de tout ce qu'elle renferme de salutaire et d'immuable, Dieu, la morale, la jus-

tice, la vérité, et quand on a fait ainsi main basse sur tout le reste, on n'a plus à compter qu'avec la force!"

Ailleurs, les évêques s'exprimaient ainsi: "Loin de nous la pensée de méconnaître les avantages du régime constitutionnel considéré en lui-même, et, par conséquent, l'utilité de ces distinctions de partis, qui se tiennent les uns les autres en échec pour signaler et arrêter les écarts du pouvoir. Ce que nous déplorons, ce que nous condamnons, c'est l'abus que l'on en fait; c'est la prétention que la politique réduite aux mesquines et ridicules proportions d'intérêts de parti, devienne la *règle suprême* de toute administration publique, que *tout* soit *pour le parti*, et rien pour le *bien commun*; rien pour *cette société dont on a le soin*. Ce que nous condamnons encore, c'est que l'on se permette de dire et d'oser tout ce qui peut servir au triomphe d'un parti".

Plus loin, les évêques ajoutaient: "Le prêtre, et à plus forte raison, l'évêque dans l'exercice de son ministère, n'est pas justiciable de l'opinion publique, mais de ses seuls supérieurs hiérarchiques".

Et enfin: "Nulle puissance temporelle ne peut prescrire à l'Eglise de venir prier sur la tombe d'un mort qu'elle a jugé indigne de ses prières; c'est un attentat sacrilège que de violer par la force la sainteté de la terre consacrée par les prières et les bénédictions de l'Eglise".

Ces condamnations si formelles, fulminées au milieu de nous, il y a près d'un demi-siècle, n'ont pas empêché pourtant le mal de se propager, sinon en toute liberté, au moins dans des proportions fort inquiétantes; si bien qu'il y a six ans, tous les évêques du Canada réunis en concile plénier, dans leur zèle à défendre l'Eglise canadienne et à la prémunir contre les erreurs envahissantes, ont émis des décrets et formulé à leur tour des condamnations contre le matérialisme, le transformisme, le subjectivisme, le rationalisme, le libéralisme à tous ses degrés, le modernisme, le socialisme, et jusqu'au spiritisme et à l'hypnotisme. Cette seule énumération suffit à faire voir comment, au sentiment des Vénérables Pères du Concile, la foi de notre peuple est actuellement menacée, attaquée et affectée. Heureux sommes-nous d'avoir, pour nous protéger et pour nous défendre dans un si redoutable combat, la Vierge Immaculée qui a écrasé la tête du serpent infernal, et qui, seule, a exterminé toutes les hérésies du monde entier! Cette Vierge bénie, du reste, nous apprend par quel moyen pratique et efficace nous pouvons repousser les ennemis de notre foi: c'est par le Saint Rosaire..

LES RESULTATS

Que le Rosaire soit le fléau des hérésies, il suffirait, pour nous en convaincre, de nous rappeler le fait merveilleux de son institution au XIIIème siècle; comment saint Dominique, désolé de l'insuccès de ses prédications contre les Albigeois, s'adressa, par une prière ardente, à la Très Sainte Vierge, qui lui enseigna le Rosaire; et comment, à l'aide de cette arme divine, il convertit bientôt 100,000 hérétiques. Il suffirait encore de rappeler à quelle occasion la fête du Rosaire fut établie par Grégoire XIII, et étendue à l'Eglise universelle par Clément IX; que c'est en souvenir du triomphe des armes chrétiennes sur la superstition et la barbarie musulmanes, triomphe obtenu par le Rosaire.

Mais invoquons plutôt deux témoignages absolument irrécusables pour tout catholique, ceux des Souverains Pontifes Pie IX et Léon XIII. En 1875, Pie IX, écrivant à l'évêque de Tarbes, lui disait: "C'est un fait éclatant que le Rosaire fut désigné par la très sainte Mère de Dieu comme un secours singulier à saint Dominique, lorsqu'il combattait cet amas monstrueux d'erreurs et de crimes au moyen desquels les Vaudois corrompaient et troublaient les peuples. Il ne paraîtra donc pas étonnant que la Sainte Vierge ait encore voulu manifester que le même secours était très opportun contre les maux présents, puisque la masse de toutes les hérésies, allant jusqu'à la négation de Dieu, corrompt les nations et renverse tout ordre.

La vertu de cette dévotion, qui honore pieusement et les principaux Mystères du Christ et celle qui seule a tué toutes les hérésies dans l'univers, comprima la très impudente hérésie du XIIIème siècle, et, plus tard, elle a souvent défait les ennemis de l'Eglise. Aussi doit-on espérer avec raison que la même vertu repoussera les efforts de l'enfer, écrasera les machinations de l'impiété, éloignera des peuples les erreurs propagées, et, avec elles, cette grande commotion qui bouleverse la société humaine tout entière".

Léon XIII, dans la première de ses nombreuses encycliques sur le Rosaire, dit: "Puisqu'il est bien reconnu que cette formule de prière est très agréable à la Sainte Vierge, et très efficace pour la défense de l'Eglise et du peuple chrétien, et pour obtenir à tous et à chacun les secours du ciel, il n'est pas étonnant que plusieurs de nos prédécesseurs se soient appliqués à la combler d'éloges et à l'enrichir des plus précieux privilèges. Urbain IV a attesté qu'il n'y a pas de jour où le Rosaire ne procure quelque avantage au peuple chrétien.

Sixte IV a dit que cette manière de prier est excellente pour procurer l'honneur de Dieu et de la Sainte Vierge, et détourner les dangers qui menacent le monde. Léon X a déclaré qu'elle a été instituée contre les hérésiarques et les pernicieuses erreurs. Et Jules III l'a appelée la gloire de l'Eglise. Saint Pie V a dit aussi au sujet du Rosaire que, grâce à sa diffusion, les fidèles, excités par ces méditations, embrasés par ces prières, sont devenus peu à peu d'autres hommes; les ténèbres de l'hérésie se sont dissipées, et le flambeau de la foi catholique a brillé d'un nouvel éclat. Enfin, Grégoire XIII a rappelé que le Rosaire avait été institué par saint Dominique pour apaiser la colère de Dieu et implorer l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie.

Touché par ces souvenirs et les exemples de nos Prédécesseurs, Nous pensons qu'il est tout à fait opportun d'instituer de nos jours des prières solennelles afin que nous obtenions, en invoquant l'auguste Vierge Marie par la récitation du Rosaire, un secours de Jésus-Christ, son Fils, égal à nos besoins.

Vous connaissez, Vénérables Frères, les grandes afflictions de l'Eglise et ses luttes continuelles. La piété chrétienne, la moralité publique, la foi elle-même, qui est le bien suprême et le principe des autres vertus, Nous les voyons chaque jour exposées aux plus grands périls. Vous connaissez également notre situation difficile et nos angoisses multiples, puisque votre charité vous y fait associer et les partager avec nous.

Qu'il est triste et poignant de voir tant d'âmes qui ont été rachetées par le sang de Jésus-Christ, entraînées par le tourbillon d'un siècle égaré, se précipiter de plus en plus dans le mal et courir à la mort éternelle! La nécessité du secours divin n'est donc certainement pas moindre aujourd'hui qu'au moment où saint Dominique introduisit l'usage du Rosaire de Marie pour guérir les blessures d'une société profondément atteinte.

Ce grand saint, éclairé d'en haut, comprit qu'aucun remède ne serait plus utile contre les maux de son siècle que de faire revenir les hommes à Jésus-Christ, "la Voie, la Vérité, la Vie", par le souvenir fréquent du salut qu'il nous a procuré; et que de les amener à prendre pour leur avocate auprès de Dieu cette Vierge à qui il a été donné de "terrasser toutes les hérésies". C'est pourquoi il rédigea la formule du Saint Rosaire de telle façon que les Mystères de notre salut y fussent rappelés suivant leur ordre, et qu'à cette méditation des Mystères fût enlacée une guirlande de prières, composée de la Salu-

tation Angélique avec l'Oraison Dominicale de distance en distance intercalée.

Cherchant à des maux semblables les mêmes remèdes, Nous ne doutons pas que cette même prière, répandue par un si grand saint pour le salut du monde catholique, n'ait aussi une puissante influence pour diminuer et adoucir les malheurs de notre temps."

D'après ces témoignages, et dont personne assurément ne voudrait contester la valeur absolue, le Rosaire est donc le fléau de l'hérésie, l'un des appuis les plus solides de la foi et de l'Eglise, l'aliment de la piété chrétienne, le remède prividentiel aux maux de la société contemporaine..

***

Et maintenant nous pouvons conclure bien légitimement, il semble, que le vénérable Sanctuaire, dont nous célébrons aujourd'hui l'existence deux fois séculaire, a été l'objet, de la part de la Providence, d'une préférence marquée, en vue d'une œuvre d'un caractère exceptionnellenemt important; que cette œuvre, toute à la gloire de Dieu et de sa très sainte Mère, est une source abondante de grâces pour tous, en même temps qu'une protection efficace pour notre diocèse et le pays entier; que cette protection, sans exclure les faveurs temporelles qui souvent prédisposent aux spirituelles, s'exerce d'une façon particulière pour le maintien de la foi et des principes chrétiens, pour la lutte contre les mauvaises doctrines et contre les formes multiples de l'erreur et du vice.

Aussi, après avoir rendu de solennelles actions de grâces à Dieu et à la Très Sainte Vierge, faisons-nous appel à toutes les âmes désireuses du bien de l'Eglise et de la paix de notre pays, pour qu'elles viennent ici conjurer Celle qui a vaincu toutes les hérésies de nous conserver indéfectible la foi de nos pères, de la défendre victorieusement contre les nombreux ennemis qui veulent nous la ravir, de nous faire aimer l'Eglise, notre mère, d'autant plus vivement qu'elle est plus fortement attaquée et que ses ennemis sont plus cachés et plus perfides.

Apôtres du Seigneur, apôtres laïques, hommes d'œuvres, hommes de sacrifice et de prières, jeunes gens au cœur noble et généreux, vous tous qui comprenez que la vie présente est un combat, que l'Eglise de la terre est essentiellenemt militante, que la flamme du zèle et du dévouement doit sans cesse vous animer, vous trouverez ici, aux pieds de Marie Immaculée, lumière, force, courage, abnégation,

toutes choses nécessaires à la lutte; vous y trouverez l'armure du Saint Rosaire, qui vous préservera des blessures, rendra vains les coups de vos ennemis, et assurera le triomphe de vos efforts et de votre constance. Venez souvent, venez avec joie dans ce Sanctuaire béni que notre Mère du ciel s'est choisi, au bord de notre grand fleuve, au pied de nos Laurentides aimées, au milieu de nos fertiles campagnes, comme pour nous donner une image sensible de la grâce avec laquelle elle reçoit ses enfants et des faveurs qu'elle leur prépare dans sa miséricordieuse tendresse.

O Vierge Immaculée, puissante Reine du Rosaire, soyez à jamais bénie, louée et honorée! Daignez recevoir l'expression de notre vive gratitude pour tant et de si grandes faveurs que vous nous avez accordées dans votre Sanctuaire préféré du Cap de la Madeleine; et, pour l'avenir, faites que nous considérions ce Sanctuaire comme un séjour de prédilection pour vous, que nous y venions avec confiance et empressement, vous louer, vous remercier, vous invoquer dans toutes nos tribulations, et particulièrement dans nos combats contre l'erreur et le vice, dans les nécessités diverses et si souvent pressantes de nos personnes, de nos familles et de notre patrie! Ainsi soit-il.

Les auditeurs sont profondément émus. Ils croient, plus que jamais peut-être, en Dieu le Père et son Fils Jésus de la Vierge Marie. *Credo*!

Penché sur s saintes espèces, le pontife prononce la formule sacramentelle, et sur l'autel, comme jadis dans le sein de la Vierge de Nazareth, descend le Sauveur de l'humanité. Les tambours battent, les clairons sonnent, le drapeau national s'élève au-dessus des fronts prosternés; toute la race française d'Amérique présente le salut d'allégeance à son Divin Roi et à son auguste Souveraine. *Ave, verum corpus natum de Maria Virgine*!

La bénédiction cardinalice termine cette première cérémonie, la plus significative et la plus fructueuse qui se soit jamais vue au Cap de la Madeleine, et la foule se disperse aux détonations du vieux canon et au son de l'Angelus.

LE BANQUET

Une centaine de convives prennent place dans la salle du banquet. Le décor en est splendide, les tables bien garnies, les mêts préparés et servis de main de maître. Honneur à nos excellentes cuisinières, les Révérendes Sœurs de la Sainte-Famille, comme aussi aux élèves du Séminaire! Au concert des gais propos et des francs rires s'ajoutent les joyeuses notes de "l'Union Musicale" des Trois-Rivières.

Sur la fin du repas, le Rév. Père G. Charlebois, O. M. I., provincial, laisse déborder son cœur en termes aussi simples que substantiels:

"Eminence, merci d'avoir répondu, avec une bonté si paternelle, à notre humble invitation. Il appartient au successeur de Mgr de Saint-Vallier, et surtout, au plus haut dignitaire ecclésiastique en Canada de présider notre fête jubilaire.

Merci, Monseigneur, de votre inlassable dévouement à l'œuvre mariale du Cap, de la part si effective que vous prenez au succès de la journée, et de votre extrême bienveillance à l'endroit des modestes missionnaires que vous avez daigné préposer à la garde de votre Sanctuaire diocésain, devenu depuis Sanctuaire national.

Merci à vos collègues dans l'épiscopat, à Mgr l'Archevêque de Montréal, si dignement représenté par son aimable évêque-auxiliaire, Mgr Gauthier; à Mgr Brunault, qui a bien voulu ajouter à ses nombreuses marques de sympathies pour Notre-Dame du Cap celle de chanter, ce matin, la messe pontificale; au vénérable Mgr Larocque ainsi qu'à Mgr Dugas, délégué spécial de Mgr l'Evêque de Joliette.

Merci au Rév. Père Carrière, provincial des Pères Jésuites, dont la présence ici évoque le souvenir des héroïques fondateurs du Cap de la Madeleine; au Rév. Père Célestin-Joseph qui représente la grande famille franciscaine, si dévouée à Notre-Dame du Cap; et certes, avec raison, puisque les Récollets ont été jadis ses desservants attitrés, et que le saint Père Frédéric a été son héraut, pour ne pas dire son prophète.

Merci à tous nos prélats, à Mgr Arcand spécialement: le chant très pieux et le service impeccable de ses élèves nous disent beaucoup

en faveur de la culture artistique et de la belle tenue qu'il sait inspirer à son séminaire.

Merci à Messieurs les Chanoines, à Messieurs les Curés, et à tous les membres du clergé, en particulier à notre vaillant prédécesseur à la desserte du Sanctuaire, au bon M. Duguay.

Merci à tous nos braves laïques, maires de la paroisse, chevaliers pontificaux, généreux donateurs, représentants de la presse canadienne-française....

Bref, merci à tous, pour tout, et toujours!"

CONSECRATION NATIONALE

Cependant les pèlerins, prêtres et fidèles, de la région d'Ottawa, obligés de quitter vers une heure, se sont rassemblés une dernière fois au Sanctuaire. Au milieu de l'allégresse générale, ils portent dans leurs cœurs de profondes amertumes... Soldats blessés au champ d'honneur pour la défense des causes les plus sacrées, comme ils paraissent recueillis et soucieux! On le sent, un grand acte va s'accomplir: ils sont aux pieds de la Vierge, plus puissante qu'une armée rangée en ordre de bataille, pour lui demander lumière, secours et protection.

Agenouillé devant Jésus-Hostie, M. A. Grenon, secrétaire de l'Association d'Education d'Ontario, lit d'une voix forte et émue l'acte de consécration suivant:

"Bienheureuse Vierge Marie, Mère du Rédempteur, Notre-Dame du Cap, humblement prosternés à vos pieds, les Canadiens-français de l'Ontario, accourus en grand nombre à la solennelle célébration du deuxième centenaire de l'érection de votre Sanctuaire, se consacrent spontanément et irrévocablement à votre auguste personne en vous reconnaissant pour leur Mère, leur Souveraine et leur Avocate. Déjà nous nous sommes consacrés au Sacré-Cœur de votre Divin Fils Jésus; mais, sachant qu'on n'arrive au Cœur du Fils qu'en passant par celui de la Mère, ayant appris aussi des Pères de l'Eglise que, si Jésus est la Toute-Puissance agissante, vous êtes, vous, la Toute-Puissance suppliante.et persuadés "qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre secours et demandé vos

suffrages n'ait été abandonné," nous vous supplions d'exaucer nos vœux.

Ah! nous avons beaucoup de faveurs à vous demander: la persévérance des bons, la conversion des pécheurs, la guérison de nos malades,le succès dans nos entreprises privées,la paix dans le monde entier. Mais nous sommes venus à votre Sanctuaire béni avant tout pour obtenir la sauvegarde de nos écoles catholiques et françaises. Nous n'avons jamais douté de leur maintien, placées qu'elles furent à plusieurs reprises sous votre puissante protection et celle de votre Divin Fils. Mais la guerre acharnée qu'elles ont à soutenir de la part d'ennemis nombreux et puissants tend à ralentir leurs progrès. Nous sommes assurés de la victoire finale; le passé ne nous enseigne-t-il pas que votre peuple de prédilection a toujours triomphé des ennemis de sa foi et de sa langue parce qu'il a su rester fidèle à son Dieu?

Obtenez-nous, bonne Mère, d'être toujours, sur cette terre canadienne, les fidèles disciples de Jésus-Christ et de son Eglise....

Toute notre confiance est en vous; nous craignons tant notre faiblesse!

A vous donc nos écoles! à vous nos enfants! à vous nos instituteurs et nos institutrices! à vous notre presse catholique, et spécialement notre journal "Le Droit"! à vous notre peuple!

Quels que soient les calamités et les troubles de l'heure présente dans notre province, quelles que soient les menaces de l'avenir, nous avons la ferme confiance que nous ne périrons pas tant que nous serons unis de cœur à Celle dont la protection est le rempart de nos croyances et le gage d'union de notre nationalité.

O Notre-Dame du Cap, sauvez nos écoles!"

Et les pèlerins de répéter par trois fois: "Notre Dame du Cap, sauvez nos écoles!" pendant que le missionnaire dépose sur l'autel du Rosaire leur formule de consécration, avec celle de leurs compatriotes de la Saskatchewan:

Le Comité Exécutif de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, réuni en séance, le 28 août 1915, à Prince Albert, Sask, ayant pris en considération les faits et les motifs suivants à savoir:

1o. Le 12 septembre 1915, au Cap de la Madeleine, province de Québec, aura lieu le deuxième centenaire de l'érection du Sanctuaire consacré à la Très Sainte Vierge Marie;

2o. Ce Sanctuaire a été reconnu par les Pères du Concile Plénier de Québec, en 1909, comme un lieu de pèlerinage national, confié à la garde des Oblats de Marie Immaculée où la Sainte Vierge se plait à manifester sa bonté et sa puissance.

3o. La dévotion à la Très Sainte Vierge est un précieux héritage que nous ont légué nos ancêtres et qu'il nous importe de conserver.

4o. Ce Sanctuaire de Notre-Dame du Cap est véritablement un fort de défense et un rempart contre ceux qui en veulent à notre foi et à nos traditions catholiques, et depuis les premiers temps de la colonisation du pays il n'a cessé d'être un centre de dévotion à Marie Immaculée.

5o. Les associations comme la société elle-même tout entière, doivent reconnaître publiquement le souverain domaine de Notre Seigneur Jésus-Christ sur le monde et le rôle de miséricordieuse et toute puissante intercession de Sa Très Sainte Mère, la Bienheureuse Vierge Marie;

6o. Les œuvres d'action catholique et nationale ont besoin de l'élément surnaturel de la prière et de la grâce pour exercer une action féconde au profit de l'Eglise et de la patrie;

EN CONSEQUENCE:—

L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, fondée pour grouper et unir tous les Franco-Canadiens de cette province dans le dessein de sauvegarder les droits de leur foi et de leur langue,

DECLARE, par la voix de son Comité Exécutif, se consacrer solennellement à la Très Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, en son Sanctuaire de Notre-Dame du Cap, et

Implore ardemment la bénédiction et la protection de la Très Sainte Vierge Marie pour le succès et l'accomplissement de toutes ses œuvres.

Fait à Prince Albert, Saskatchewan,
ce 28ème jour d'août, 1915.

Dr. A. Godin, Président
A.-F. Auclair, O. M. I., Direct.-général
J.-E. Morrier, Secrétaire-général
J.-P. Daoust, Trésorier-général
Chs.-Ed. Parrot, Assistant-secrétaire

"Par leur bouche," écrira plus tard le missionnaire qui préside leur réunion, "ce n'était pas seulement l'Ontario et l'Ouest français, mais tout un peuple en communion d'idées et de sentiments qui réclamait ses droits imprescriptibles à la survivance en même temps que son infléchissable volonté de garder toujours la vieille "parlure" française en se confiant à la Reine des peuples comme des individus.

Une vague de noblesse et de fierté ondulait au-dessus de cette foule. Quelle réponse énergique à ceux qui crient à tous les échos que nous devons disparaître comme race! quelle réponse aux prophètes de malheur qui voudraient nous préparer un somptueux tombeau pour nous y ensevelir vivants! Ah! oui, nous vivrons! "Une nation fidèle à Marie ne saurait périr!"

Il nous semblait entendre une voix d'outre-tombe: "Oui, défendez vos écoles catholiques et françaises. Luttez sans trève; le droit ne meurt pas! Quand on combat pour une cause sainte, il y a quelque chose de plus beau que d'être vainqueur, c'est d'être vaincu; vainqueur, on est proclamé grand homme ou héros; vaincu on est un héros et un martyr." Cette voix, c'était celle de Mgr Langevin, O. M. I. Vivant, il nous aurait redit ses fières paroles de réconfort et d'espérance: "Nous sommes des blessés, mais nous ne devons pas être des découragés ni des vaincus." Mort, il nous encourageait encore par le souvenir de sa vie toute dépensée au service de notre religion, de notre langue t de nos droits."

"C'est une idée heureuse," nous écrivait-il il y a quelques jours,

"qui préside à l'organisation de vos fêtes, et la prière publique et ardente des nôtres comme peuple ne pourrait que pousser le Cœur immaculé de notre tendre Mère du ciel à intercéder pour nous auprès du Cœur adorable de son Fils, lequel brille sur notre étendard à côté du drapeau britannique qui ne nous est que plus cher...

Plus que jamais, dans l'Ouest, nous avons besoin du secours de la puissante Mère de Dieu... Priez-la et faites-la prier pour nous!"

A Son Eminence, maintenant, de compléter cette profession de foi à Notre-Dame du Cap, en lui consacrant notre race tout entière.

Elle se montre de nouveau, en effet, à l'immense foule de nos pèlerins revenus se presser au pied de l'estrade.

Le Révérend Père Supérieur se fait leur interprète autorisé:

Eminence,

J'ai le grand honneur de déposer aux pieds de votre Eminence l'hommage de la reconnaissance de notre population du Cap et des milliers de pèlerins accourus ici pour assister aux fêtes du deuxième centenaire de notre vénéré Sanctuaire.

A ces fêtes, Eminence, vous avez bien voulu apporter l'éclat de votre présence et les bienfaits de votre paternelle bénédiction. Quelqu'un a dit "que les pierres de notre Sanctuaire sont faites d'aimant, puiqu'elles attirent sans cesse les foules qui s'en éloignent difficilement; mais c'est surtout à votre cœur que nous devons votre présence au milieu de nous. "Quel bon père que le Cardinal Bégin!" m'écrivait dernièrement de Québec un de nos missionnaires du Cap.

Au commencement de juin, Eminence, quand vous aves célébré dans la joie et dans un sentiment de profonde reconnaissance envers Dieu le cinquantième anniversaire de votre ordination, vous aves dit: "Renouvelez-vous dans votre esprit et revêtes l'homme nouveau créé selon Dieu dans une justice et une sainteté véritable, et ce sera le plus beau et le plus agréable présent que vous puissiez nous offrir." C'est le présent que nous vous offrons tous comme preuve de notre reconnaissance à la fin de cette journée de fête inoubliable sous le regard et la protection de Notre-Dame du Cap.

Je suis heureux d'unir au nom de votre Eminence ceux de NN. SS. les Evêques qui ont bien voulu apporter à cette fête leur concours et leurs bénédictions. Qu'il me soit permis de rappeler le souvenir d'un archevêque qui s'était bien promis d'être avec nous aujourd'hui, de cet archevêque qui disait un jour à un enfant: "De quelle nationalité es-tu, mon enfant ?"—"Canadien-français", répondit timidement l'enfant.—"Pas comme ça!" reprend l'évêque, mais droit, la main au front, la voix haute: "Canadien-français!" Comme il aurait été heureux et fier, Mgr Langevin, de voir ici ces 25,000 pèlerins accourus pour fêter la vraie Reine du Canada et demander à Notre-Dame du Rosaire force et courage dans nos luttes!

En offrant notre religieuse gratitude à tous ces prêtres et religieux qui sont venus de partout, je ne puis pas taire les noms des deux fondateurs de notre pèlerinage qui se réjouissent grandement du triomphe de Notre-Dame du Cap. Il est là, le bon Père Frédéric, le prophète des pèlerinages, à côté du bon M. Duguay qui disait encore dernièrement: "Les années que j'ai passées au Cap resteront les plus actives de ma vie; depuis, il me semble que je n'ai rien fait."

Et maintenant, Eminence, avant de nous quitter, daignez nous bénir tous, prêtres et fidèles, au nom du Souverain Pontife qui a enrichi de ses précieuses faveurs les journées de nos fêtes. Que cette paternelle bénédiction nous aide à profiter toujours des exemples de foi et de piété que nous avons sous les yeux depuis ce matin et à conserver pendant toute notre vie un réconfortant souvenir de ce deux-centième anniversaire!"

Le vénérable vieillard se lève, et, du haut de son trône de Prince de l'Eglise, il adresse à son peuple cette énergique allocution:

Mon révérend Père,

Mes bien chers Frères,

C'est bien plutôt à moi de vous remercier pour la joie que vous me procurez en me faisant participer à votre fête si belle, si touchante et si religieuse.

Je me rappelle avec bonheur la grande célébration du couronnement de Notre-Dame du Cap en 1904. Comme aujourd'hui, l'on avait daigné me faire l'honneur de la présider. Aussi m'est-il par-

ticulièrement doux de me retrouver dans les mêmes lieux, en présence du même peuple si rempli de foi et de sincérité.

Notre dévotion nationale à la Sainte Vierge date des premiers temps de la colonie.

Le Vénéré Mgr de Laval avait un culte tout spécial pour la doctrine de l'Immaculée Conception. Deux cents ans avant qu'elle fût proclamée par l'Eglise dogme de notre foi catholique, il faisait promettre par serment à ses prêtres de l'enseigner à leurs fidèles et de la défendre au besoin. Ce vœu annuel est resté une des plus précieuses traditions du Séminaire de Québec. Elle explique la dédicace de tant d'églises à la Sainte Vierge, sous les vocables de Notre-Dame de la Recouvrance, Notre-Dame de Foye, Notre-Dame de Lorette, Notre-Dame de Portneuf, etc. Après une première victoire sur nos ennemis, notre petit sanctuaire de la basse-ville, qui a tant de ressemblance avec celui de Notre-Dame du Cap, porta le nom de Notre-Dame de la Victoire, et, après une seconde, celui de Notre-Dame des Victoires.

Cette touchante dévotion à la Sainte Vierge nous rappelle l'incomparable pureté de mœurs de nos fondateurs et de nos premiers colons. Nous sommes un peuple de choix. Je n'en connais aucun dans l'histoire qui ait des origines aussi profondément chrétiennes. Alors que d'autres colonies étaient fondées par des aventuriers en quête d'or ou d'argent, celle du Canada l'était dans un but essentiellement religieux, aux témoignages irrécusables des écrits et des gestes de Champlain, de Maisonneuve, de Montcalm, de Mgr de Laval. Et, pour réaliser leurs rêves d'apostolat, ils choisirent la fine fleur du peuple français.

Ces quelques détails historiques confirment la thèse développée, ce matin, par Mgr Cloutier: Le culte de la Sainte Vierge est, pour notre peuple, un gage assuré de protection et de salut.

Une de vos oriflammes m'a frappé: celle qui porte l'inscription: "Nos droits, notre langue, notre foi" Ces trois prérogatives, des ennemis sournois et acharnés travaillent à nous les ravir; plus que cela, ils nous considèrent à l'égal d'un vil troupeau voué à l'immolation. *Sicut oves occisionis...* Eh! bien, ce n'est qu'en nous appuyant sur une force souveraine que nous les conserverons. Soyons fidèles toujours à la piété mariale de nos ancêtres, et nous ne périrons jamais!"

Imposition du Tres Saint Sacrement

Cependant, au pied de l'estrade, autour du cœur gazonné, près de 200 malades ont été placés sous la protection des Zouaves et de la Garde Duvernay contre la pression de la foule.

Ils sont là, pâles, amaigris, souffrants, bébés suspendus au cou de leurs mamans, enfants couchés dans leurs voiturettes,, vieillards étendus sur leurs chaises longues, jeunes gens et jeunes filles appuyés sur leurs béquilles, tous entourés de la sollicitude de leurs parents. (1)

Le rosaire à la main, la prière sur les lèvres, l'espoir dans les yeux, ils attendent l'heure de la consolation, du soulagement, peut-être même de la guérison...

Et puis, si Jésus-Hostie, cédant aux instances de sa Sainte Mère, daignait nous accorder un miracle, les désirs de tous les amis du Sanctuaire seraient à leur comble.

Mais, pour obtenir cette suprême faveur, il faut savoir porter au Cœur même de Dieu les élans d'une foi qui transporte les montagnes.

Au Rév. Père Ladislas, o. f. m., curé de Notre-Dame des Sept-Allégresses, des Trois-Rivières, revient, à plus d'un titre, l'agréable tâche de chauffer à blanc les esprits et les cœurs. Il est très regrettable que les cadres nécessairement restreints de notre prime, tirée à 20,000 exemplaires, ne puissent contenir qu'un résumé de son vigoureux sermon:

---

(1) Les Enfants de Marie, de Saint-Pierre, Montréal, ont amené pour leur part, dans un char spécial gratuitement mis à leur disposition par M. E. J. Hebert, du Pacifique Canadien, 19 infirmes, aux soins de quatre religieuses infirmières de l'Espérance.

Son Eminence le Cardinal Bégin, pendant son allocution.

Nous entrerons dans son sanctuaire, nous prierons, nous adorerons dans le lieu où Marie a posé ses pieds.
(Ps C. XXXI-6. 7.)

Eminence,

Messeigneurs,

Mes Frères,

L'Eglise a le culte des anniversaires. Son année liturgique est un mémorial vivant. Nos Seigneurs les Evêques ont pensé que le deuxième centenaire du Sanctuaire de Notre-Dame du Cap était un de ces faits illustres dont il est juste de célébrer la gloire, et c'est la cause de la solennité d'aujourd'hui. Vous avez compris leur appel et vous êtes venus de toutes parts vous presser ici et acclamer la Reine du ciel et de la terre.

Pourquoi cet empressement ? pourquoi cette affluence ?

C'est qu'il ne s'agit pas seulement d'honorer un sanctuaire, ni d'affirmer à Marie un culte national dans son sanctuaire national. C'était le Canada français qui se prosternait ce matin à ses pieds.

Je veux essayer de traduire une fois de plus comment s'est exprimée notre dévotion.

Notre peuple a toujours eu la plus vive dévotion pour la Mère de Dieu. Nos ancêtres étaient fils de Marie; et, en traversant les mers, ils devaient apporter ici son culte. Ils ont exprimé cette piété dès les débuts de la colonie. Marie, d'ailleurs, a voulu se tailler ici un royaume nouveau. Elle a voulu pour ce royaume, d'abord, les religieux qui lui étaient le plus attachés, les Franciscains de la province de l'Immaculée Conception. La première chapelle du Canada s'est appelée Notre-Dame des Anges. Marie prenait donc tout de suite possession de la Nouvelle-France, qui est restée sienne.

Cependant, jusqu'à ces derniers temps, nous avions quelques sanctuaires dédiés à Marie, mais pas de sanctuaire où la piété des masses pût prendre un caractère national. C'est Marie qui marqua elle-même qu'elle voulait ici un temple national, lorsqu'elle a désigné celui-ci. Pourquoi ? Nous ne le savons pas; nous n'avons qu'à admirer et remercier.

Je n'ai pas à faire l'histoire de ce Sanctuaire, ni à dire comment le culte de Marie y a grandi peu à peu.

Nos manifestations pieuses ont reçu la garantie, la sanction, la reconnaissance officielle de l'Autorité. Il appartient au Siège Apostolique d'encourager et de diriger la dévotion publique. Le Saint-Siège a daigné parler. Il a daigné couronner la Vierge du Cap. Nous nous rappelons avec émotions les belles scènes du couronnement qui groupaient ici, en 1904, quinze archevêques et évêques. Ce jour-là, le pèlerinage national était définitivement établi. En 1904, il recevait la consécration de l'Eglise du Canada par l'acte du premier Concile Plénier. Nous pouvons donc en toute confiance venir au Cap, adorer dans les lieux où Marie a manifesté sa puissance.

Le Cap est un lieu de pèlerinage, et ce lieu, la nation canadienne se doit de le vénérer.

En affirmant ici la royauté de Marie, le Saint-Père a fait à notre peuple le plus grand honneur. C'était du même coup honorer notre foi, notre attachement à Rome, notre piété, et cet ensemble de qualités qui constituent notre tempérament national.

C'était donc un honneur, mais aussi un devoir.

Sachons voir en tous ces événements autre chose que le hasard. Les saints n'apparaissent jamais fortuitement. La manifestation des grandeurs de la Reine des saint a toujours été admirable d'opportunité.

Que sommes-nous, que voulons-nous ?

Nous sommes un peuple en formation, une nation encerclée de races plus ou moins hostiles, qui poursuivent un idéal différent du nôtre. Nous côtoyons des écueils: le sensualisme, l'opportunisme, le matérialisme. Les individus sont bons, mais la société l'est moins; et le Canada est arrivé à un tournant au point de vue de sa foi.

Nous voulons tous une patrie forte, fière, grande, mais encore bien plus grande aux yeux de Dieu par les vertus de ses enfants. Nous appelons de tous nos vœux le règne social de Jésus-Christ; et qui désire ce règne doit commencer par établir l règne de Marie dans les cœurs. C'est par Marie que sera consommé le salut du genre humain qui a commencé par elle.

Venez donc, pèlerins, au Sanctuaire national proclamer votre foi au surnaturel, au rôle glorieux que Jésus-Christ a confié à son auguste Mère et adorer la bonté de Dieu qui a entassé ici merveilles sur merveilles. Venez, et revenez prier ici pour tous et pour tout: pour Rome et pour le Canada, pour l'Eglise et la patrie. Jamais vous ne serez plus utiles à la société. Priez pour ceux qui ne prient pas,

pour les misérables qui n'y pensent pas. La prière désarme le bras du Tout-Puissant. L'équilibre du monde ne se maintient que par des compensations. A côté de ceux qui provoquent la colère divine il faut ceux qui la désarment et la détournent par leurs prières.

Venez au Sanctuaire de Marie, et revenez-y encore."

Pendant que le Saint-Sacrement est exposé, le Rév. Père supérieur rappelle que'ques-unes des scènes évangéliques où Notre Sauveur, à la demande de sa Mère, opéra des guérisons miraculeuses. Jésus quitte l'autel, porté par Mgr Brunault, et se dirige vers ses pauvres membres souffrants.

"Seigneur, nous croyons en vous!" s'écrie le Père Perdereau, et toutes les bouches de répondre: "Seigneur, nous croyons en vous!"

Seigneur, nous vous adorons!

Seigneur, nous vous aimons!

Seigneur, nous espérons en vous!

Hosanna au Fils de David!

Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur!

Les malades inclinent la tête l'un après l'autre, avec des frémissements de bonheur inexprimable, sous la bénédiction de l'ostensoir. "Pitié! mon Dieu!" chante la foule, les bras levés vers le ciel, "pitié!" Les supplications alternent avec les acclamations:

Jésus Fils de Marie, ayez pitié de nous!

Seigneur, vous êtes la résurrection et la vie!

Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir!

Seigneur, celui que vous aimez est malade!

Seigneur, faites que je voie!

Seigneur, faites que je marche!

Seigneur, faites que j'entende!

Apparemment, le ciel reste sourd à nos prières..... La confiance redouble d'intensité... "Adressons nous

à la Sainte Vierge!" poursuit le Père Supéri ur; "demandons-lui d'intercéder pour nous auprès de son Divin Fils. Il faut aller à Jésus en passant par Marie:

Mère du Sauveur, priez pour nous!
Vierge toute-puissante, montrez-vous notre Mère!
Secours des chrétiens, ayez pitié de nous!
Santé des infirmes, priez pour nous!
Consolatrice des affligés, ayez pitié de nous!
Reine du très Saint Rosaire, priez pour nous!
Notre-Dame du Cap, priez pour nous!
Reine du Canada! régnez sur nous!

Les larmes coulent abondantes, les voix faiblissent, suffoquées par l'émotion...

Jésus remonte sur son trône sans avoir accompli un seul prodige éclatant... Pourquoi? Sans doute, parce que l'œuvre du Cap n'a plus besoin de miracle pour s'imposer à la foi des fidèles... Peut-être aussi Dieu a-t-il voulu nous épargner le regret de quelque scène pénible causée par la congestion des pèlerins en délire, impatients de voir, d'entendre et de toucher le ou les miraculés... Qu'importe!

Dieu soit loué! Béni soit Jésus-Christ dans le Très Saint Sacrement de l'autel! Béni soit le nom de Marie, Vierge et Mère!... Mon âme, glorifie le Seigneur ton Dieu! *Magnificat*!

La procession des malades est triste tout de même... Tous semblent bien s'en retourner avec leurs maladies ou leurs infirmités. O humanité souffrante! prends courage! Souviens-toi qu'il y a un Dieu à servir, des âmes à convertir, un ciel à gagner...

Et nous, sachons nous résigner, à la pensée que des miracles nombreux se sont certainement opérés

dans l'ordre spirituel, et que notre mission n'est pas tant de guérir les corps que de sauver les âmes.

Qui sait, du reste, si, parmi les malheureux de toutes sortes qui défilent sous nos yeux, il n'en est pas de guéri...? Notre-Dame du Cap n'a peut-être pas dit son dernier mot....

CLOTURE

Vers cinq heures le ciel s'assombrit, et les dernières ondées d'une pluie qui, depuis ce matin, inquiète nos amis d'Ottawa et de Montréal, s'abattent sur notre région. La Sainte Vierge veut-elle nous rappeler que le succès de la journée lui revient totalement?... En forçant la plupart de nos visiteurs à reprendre le chemin du foyer, a-t-elle pour but de réserver la dernière cérémonie à ses chers enfants du Cap de la Madeleine?... Les deux questions peuvent se poser.

Quoi qu'il en soit, la fête ne se clôturera pas au milieu d'un orage.

Vers sept heures et demie, près de 1200 personnes—de la paroisse pour la très grande majorité—sont groupées sous la voûte du Sanctuaire. Monsieur l'abbé Anselme Bourassa, vicaire à Sainte-Ursule, monte en chaire. Fils de M. Flavien Bourassa, celui-là même qui, le premier, a risqué sa vie à la recherche du "pont des chapelets", il adresse à son auditoire, avide et fier de l'entendre en pareille circonstance, un sermon très riche de fond et de forme dont nous ne pouvons donner, à notre grand regret, que la substance:

Messeigneurs,

Mes bien chers Frères,

Les hérétiques éprouvent de l'aversion pour la Sainte Vierge,

parce que, avec leur chef, le démon, ils savent qu'elle est leur plus terrible ennemie.

Au contraire, les vrais chrétiens vont par instinct à la Très Sainte Vierge, car sa dévotion sort des entrailles du christianisme.

Considérons les motifs et la nature de cette dévotion.

Marie occupe une place immense dans la religion, et cela de par la volonté de Dieu, qui a donné son fils au monde par Marie. Elle est aussi associée au mystère de la Sainte Trinité, à celui de l'Incarnation, de la Circoncision, de l'Adoration des Bergers et des Mages, de la Présentation, de la Fuite en Egypte, du Salut du genre humain.

Ainsi toujours Marie avec Jésus, jamais Jésus sans Marie.

Il faut donc que l'Eglise glorifie par son culte celle dont le Saint-Esprit a glorifié la grandeur dans les livres sacrés. Marie est annoncée dès le Paradis Terrestre; les Saintes Ecritures sont remplies déjà de ses louanges; et dans le Nouveau Testament, l'Esprit-Saint nous parle de Marie en termes clairs et précis, soit lorsque l'Ange Gabriel la salue, ou Sainte Elisabeth, ou Jésus. Ces louanges sont toutes résumées dans S. Mathieu: "Marie, de qui est né Jésus." C'est ainsi que, depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse, on trouve Marie louée, bénie, glorifiée par l'Esprit-Saint.

Dieu a autorisé la dévotion à la Sainte Vierge par des miracles. Il n'est aucun secours qu'il n'ait accordé par elle, dans tous les sanctuaires les plus célèbres du monde, et jusqu'en celui du Cap, choisi comme lieu de pèlerinage national par les Pères du premier Concile Plénier de Québec. Dieu nous déclare ainsi authentiquement combien Marie nous aime, combien elle est aimée de lui, et combien il veut que nous l'aimions.

Le premier caractère de la dévotion à Marie est la continuité dans son exercice.

L'Eglise attribue à Marie le mois de mai. Chaque semaine, un jour lui est consacré. Chaque jour, l'Angelus l'acclame.

La dévotion à Marie est aussi incomparablement variée. L'Eglise lui décerne les titres les plus pompeux; elle lui donne une place immense dans ses prières officielles et sa liturgie; elle a des fêtes solennelles pour tous les principaux événements de sa vie. Chaque partie du bréviaire commence par l'Ave Maria, et se termine par les grandes antiennes. Mais c'est surtout à la messe que l'Eglise mar-

que son respect et sa tendresse pour sa divine Reine. Elle est nommée dans les cinq parties du Saint Sacrifice.

L'Eglise montre aussi dans la dévotion à Marie un zèle ardent, inspiré par l'amour le plus intense, et s'applique à propager son culte et sa piété. Elle bénit et encourage toutes les démonstrations faites à sa gloire. Elle enrichit d'indulgences les pratiques de piété en son honneur. Elle organise des confréries, elle célèbre avec empressement ses fêtes, propage la dévotion au chapelet et au Saint Rosaire. Elle dit à tous: Avec moi et comme moi glorifiez, aimez, servez la Très Sainte Vierge.

Nous ne pouvons donc faire moins que de marcher sur les traces de l'Eglise.

Avec les papes, les saints, les docteurs, les savants nous nous dévouerons corps et âme à la gloire de l'auguste Vierge. Nous promettons de la prier et de l'honorer sur la terre afin de la louer à jamais dans l'Eternité."

Captivée par l'éloquence entaînante de l'orateur, la foule n'a pas remarqué que la pluie avait cessé de tomber. Aussi quel frémissement de bonheur n'éprouve-t-elle pas quand on lui annonce qu'une accalmie permet l'illumination et la procession dans le parterre ! Vite, elle se met en marche, zouaves en tête, tambour battant, clairon sonnant, *l'Ave Maria* dans le cœur et sur les lèvres. Sur son passage, les lanternes s'allument par centaines. Le Sanctuaire s'illumine. Deux longues théories d'ampoules électriques diversement coloriées courent sur les lignes sinueuses de sa charpente, montent jusqu'à la fine pointe du vieux clocher aux fleurs de lys, et, plus haut encore, au sommet du dôme de l'annexe, auréoler le front de la Vierge d'une couronne de gloire, puis redescendent dessiner, au-dessus de la chapelle latérale et dans la façade, les dates jubilaires, pour s'enrouler enfin, comme un lierre, autour du groupe de Notre-Dame du très Saint Rosaire.

Ainsi enveloppé de splendeur, au sein de la nuit noire, ah! qu'il est beau, ô Notre-Dame du Cap, votre petit Sanctuaire! Quelle glorification! Puisse-t-il briller toujours, aux yeux de votre peuple, comme jadis la nuée lumineuse dans le désert, pour le diriger, dans la voie de la vérité, vers la terre promise de sa providentielle destinée!

Le long défilé encercle le groupe du Rosaire.

Le silence se fait, et, d'une voix vibrante d'émotion, le Rév. Père Supérieur lit la consécracration nationale suivante:

"Vierge Immaculée, Notre-Dame du Cap, nous sommes à vos pieds pour rendre grâces à votre Fils Jésus et à vous, ô divine Mère.

Nous vous louons et nous vous remercions de toutes les faveurs que vous avez répandues sur les âmes et sur les corps, de tous les miracles, de toutes les merveilles visibles et invisibles que vous avez accomplies dans ce vieux Sanctuaire, dans cette paroisse, dans le diocèse, dans le Canada tout entier.

Nous vous rendons grâces pour toutes les lumières reçues, pour toutes les conversions, pour l'esprit de foi réveillé, pour toutes les œuvres saintes qui sont sorties de votre inspiration.

En reconnaissance de vos bienfaits, ô Notre-Dame du Cap, nous nous consacrons à vous, nos personnes, nos familles et notre patrie. Recevez-nous, gardez-nous dans l'amour de votre Fils, dans votre amour, dans l'amour de l'Eglise. Unissez nos esprits dans la vérité, nos volontés dans l'action, nos cœurs dans la charité et la paix.

Gloire à votre Fils Jésus, et gloire à vous, ô Vierge Immaculée!
Gloire à vous, Notre-Dame du très Saint Rosaire!
Gloire à vous, Notre-Dame du Cap!
Gloire à vous, Reine du Canada! Ainsi soit-il."

Magnificat! Mon âme, glorifie le Seigneur, ton Dieu! Car il a jeté un regard de préférence sur l'humble Sanctuaire de Notre-Dame du Cap. Désormais toutes les générations de la race canadienne-française

L'imposition du Très Saint Sacrement sur les malades

la proclameront bienheureuse. Par elle, il a fait éclater les merveilles de sa puissance et de sa miséricorde; il a renversé les puissants et relevé les humbles, comblé de biens les affamés et dépouillé les riches. Il nous a pris sous sa protection spéciale, ainsi qu'il l'avait promis à nos pères, à Champlain, à Laval et à toute leur postérité. Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit!

Un éblouissant feu de bengale symbolise l'enthousiasme et la reconnaissance qui débordent de toutes les âmes.

Hommages et actions de grâces, de splendides pièces pyrotechniques les font monter, en traits de flamme, vers Dieu et sa sainte Mère. Le spectacle est féerique. *Et nox sicut dies illuminabitur.*

Après la Fête.

Gratias agamus!

Reflexions

La fête est close. Là-bas, sur le fleuve, "Le Progrès" double déjà la pointe du Cap, ramenant à leurs foyers nos pèlerins des Trois-Rivières; dans les rues du village, les joyeuses rumeurs de nos paroissiens s'éloignent et meurent avec le bruissement des autos; au Sanctuaire, dans le parterre, aux fenêtres, les flambeaux s'éteignent et les ténèbres, refoulées un instant par les mille feux de l'illumination, reprennent possession de notre terre de grâces et de prodiges.

Les réflexions abondent. Grand succès sur toute la ligne!

Temps idéal entre deux averses. La Sainte Vierge avait-elle prévu cette éclaircie, exceptionnelle durant les grandes marées de septembre? Pourquoi pas? Nos amis l'en avaient suppliée si ardemment!

Le nombre de nos pèlerins a doublé celui de notre attente. Plus de 12,000, en effet, assistaient à la messe en plein air, pendant que 3,000 autres remplissaient le Sanctuaire, l'église paroissiale, le parterre et les

maisons de pension. Ajoutons à ces 15,000 tous ceux qui ne cessèrent d'affluer de tous côtés dans l'après-midi, et nous pouvons, sans exagération aucune, porter à 20,000 la foule des fidèles qui ont touché notre terrain au cours de la journée. A l'heure actuelle, cet immense concours n'est-il pas prodigieux? Le vœu des Pères du Concile Plénier de Québec est réalisé.

Et puis, quel ordre parfait au milieu de cette masse compacte et disparate! Les nombreux mouvements de va-et-vient se sont exécutés, sans la moindre scène disgracieuse, au simple désir exprimé par les missionnaires. Nos aimables pèlerins semblaient être de la même région, de la même paroisse, de la même famille, rivalisant de générosité et de courtoisie, s'édifiant mutuellement dans un commun élan d'amour pour la Sainte Vierge.

Les divers exercices ont été suivis avec une piété intense. "Je n'ai jamais vu de foule aussi recueillie," disait un des dignitaires en contemplant l'assemblée. "Comme notre bon peuple a de la foi encore et de la ferveur!" Quelle spontanéité à répondre aux cantiques et aux acclamations! Que de larmes de repentir, de supplications et d'amour versées aux pieds de la Madone ou sous les regards de Jésus-Hostie reposant sur la tête des infirmes!

Tous nos visiteurs sont retournés avec l'inébranlable conviction que le Sanctuaire de Notre-Dame du Cap, fondé non par la main des hommes, *non manufactum*, mais par celle de Dieu, est vraiment un lieu de pèlerinage national. Le mot était sur toutes les lèvres. "Le Pèlerinage du Cap de la Madeleine", s'est écrié Mgr Cloutier, "est devenu en droit ce qu'il

était déjà en fait, pèlerinage national des Canadiens-français". C'était là le but principal de notre fête.

Enfin, notre manifestation fut éminemment nationale. "De grandes foules", écrivions-nous dans notre programme, "viendront au Cap de la Madeleine, le 12 septembre, rendre à Marie le culte national que nous lui devons." Notre désir est comblé. (1)

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à imprimer à toutes les cérémonies ce trait caractéristique.

Grâces en soient rendues à Notre-Dame!

Gloire à Jésus-Hostie! puisque, en définitive, notre but en prêchant la Sainte Vierge est de faire mieux connaître et mieux aimer son Divin Fils. Si nous attirons tant d'âmes au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap, n'est-ce pas uniquement pour leur donner Jésus au saint tribunal de la Pénitence et à la Sainte Table?

Ad Jesum per Mariam!

SYMPATHIQUE PUBLICITE

Les journaux et les revues de langue française, à quelques exceptions près, ont publié, sur notre fête jubilaire, des rapports très étendus où nous avons puisé abondamment avec plaisir et profit. Il n'est pas jusqu'à la "Revue Mariale", de Lyon, organe officiel de "l'Association de la Presse et des Congrès Marials," dont le tirage est très élevé et les échanges

---

(1) Lire, à ce sujet, dans "La Bannière" de 1916, le bel article de notre missionnaire, le Père Francœur, intitulé: "Une manifestation nationale à Notre-Dame du Cap.

très nombreux avec les divers bulletins similaires du monde catholique, qui insérait dans sa livraison du 23 octobre 1915 la note suivante.

"Les Annales du très Saint Rosaire", du Cap de la Madeleine au Canada, nous apportent un long et très intéressant récit des fêtes jubilaires qui ont eu lieu, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Bégin, à l'occasion du deuxième centenaire du miraculeux Sanctuaire de la Vierge Marie.... Le petit Sanctuaire est regardé comme le centre du pèlerinage national des Canadiens-français."

Merci, au nom de la Vierge du Cap, à tous ces sympathiques confrères.

Nous remercions bien cordialement aussi tous ceux qui, de retour au foyer, ont parlé en termes si élogieux des belles choses qu'ils ont vues et entendues.

Cette double semence par la plume et la parole a déjà produit ses fruits. "Depuis vos fêtes", nous disait, ces jours-ci, un commis-voyageur, "on entend parler du Cap de la Madeleine un peu partout dans la province de Québec. Déjà votre œuvre doit s'en ressentir considérablement". Le brave homme avait raison. Les actions de grâces, les recommandations et les aumônes nous arrivent plus nombreuses que jamais. Près de 2,000 adresses se sont ajoutées, durant les quatre derniers mois de 1915, à nos listes d'abonnés.

"Après avoir rendu de solennelles actions de grâces à Dieu et à la Très Sainte Vierge, nous faisons appel à toutes les âmes désireuses du bien de l'Eglise et de la paix de notre pays, pour qu'elles viennent conjurer Celle qui a vaincu toutes les hérésies de nous conserver indéfectible la foi de nos pères, de la défendre victorieusement contre les nombreux ennemis qui veulent nous la ravir." Ce chaleureux appel de Mgr Cloutier a déjà été entendu. Dès le dimanche suivant, 2,700

pèlerins dirigés par les Pères Franciscains, de Montréal, et 1,800 sous la conduite des Tertiaires de Saint-Sauveur, de Québec, venaient célébrer l'octave de notre fête dans le vieux Sanctuaire et au pied de l'estrade conservée pour la circonstance. Jusqu'à la fin de la saison, le nombre des pèlerins isolés et des pèlerinages organisés a augmenté en proportion. Espérons que ce mouvement s'accentuera davantage à l'avenir.

APPRECIATIONS AUTORISEES

"Je suis enchanté du succès de votre fête d'hier," nous disait le Très Rév. Père Charlebois, O. M. I., provincial. "Monseigneur Cloutier m'en a exprimé lui-même spontanément sa plus entière satisfaction, et les autres dignitaires ont tous abondé dans le même sens. *Perge in Spiritu Sancto!*"

Le 14 septembre, le Père Supérieur recevait la charmante lettre suivante que nous reproduisons en entier parce qu'elle résume les impressions de tous ceux qui ont eu le bonheur d'assister à nos magnifiques démonstrations.

ARCHEVECHE DE QUEBEC, 13 SEPTEMBRE 1915

Révérend et bien cher Père,

"Je suis encore sous le charme de la journée d'hier Vous aves eu une splendide solennité. J'ai été bien édifié de la piété des milliers de pèlerins accourus à votre Sanctuaire de Notre-Dame du Rosaire. Quel bien immense s'est opéré dans les âmes par l'intercession de Marie Immaculée en un si grand jour! De ce deux-centième anniversaire je conserverai un réconfortant et impérissable souvenir...

Ne pouvant demeurer dans votre paradis terrestre du Cap de la Madeleine, je veux au moins que mon image y soit en témoignage de mon affection. C'est pourquoi je vous fais expédier ma photographie.

Veuillez agréer, Révérend Père, avec mes remerciements et mes félicitations pour votre inoubliable fête, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en Notre-Seigneur."

L. N. CARD. BEGIN, ARCH. DE QUEBEC.

GUERISONS MERVEILLEUSES

Mais notre suprême témoignage, nous le tenons du Sacré-Cœur et de sa divine Mère sous forme de guérisons merveilleuses opérées le jour même de la fête, et appuyées sur de très sérieuses déclarations.

GUERISON DE LEOPOLD RIVET

MONTREAL, 1er DECEMBRE 1915

"Depuis le mois d'avril, le fils de M. Louis Rivet, Léopold, âgé de six ans, souffrait des suites de la rougeole. Continuellement agité, incapable même de marcher, l'on était obligé de le porter, de le faire boire et manger.

Découragée, sa pauvre mère, sur une suggestion de ses voisines, Mesdames Edouard Perrier et Edmond Léonard, commença une neuvaine des "trois Ave Maria" préparatoire au pèlerinage du 12 septembre au Cap de la Madeleine, promettant de s'y joindre avec son fils, s'il prenait du mieux.

Dès le troisième jour, une légère amélioration se fit sentir; mais le 11 septembre au soir le malade eut une crise très violente. Ce qui n'empêcha point la maman de l'amener au Cap le lendemain matin. Elle le présenta elle-même à la bénédiction du très Saint Sacrement, et, dès que l'évêque lui eût imposé l'ostensoir, elle commença de constater la guérison. Depuis, l'enfant est très bien; il marche, mange, boit, court et joue tout comme ses petits camarades de classe. Il n'a éprouvé aucune rechute. Les voisins sont unanimes à reconnaître qu'il est guéri depuis son pèlerinage au Cap.

Pour attester la véracité de ce récit, les trois dames en question l'ont signé en ma présence, lecture faite."

MME LOUIS RIVET,
MME EDOUARD PERRIER,
MME EDMOND LEONARD.
DOLLARD FRANCOEUR, PTRE, O. M. I.

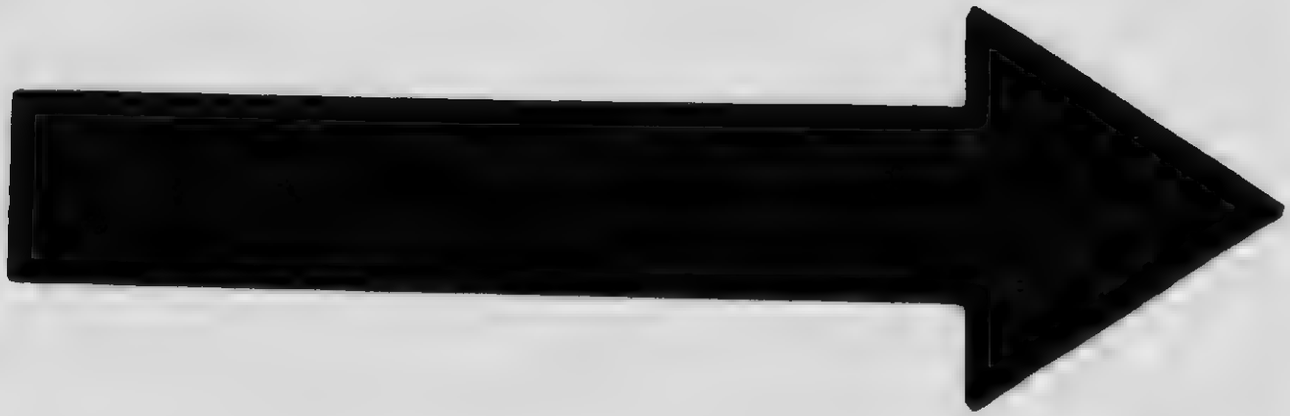

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

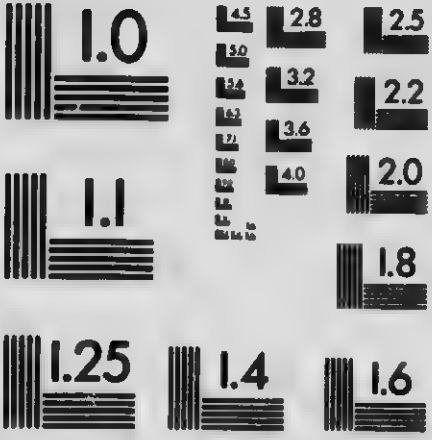

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Guerison de Guy Forte

Montreal, 21 septembre, 1915

Guy Forté, âgé de 22 mois, domicilié au No 2821, rue Drolet, Montréal, était rachitique depuis le mois de mars; il ne pouvait pas même se remuer. "Faiblesse complète des reins", avait dit un médecin de l'hôpital Sainte-Justine, qui en désespérait. "Si jamais l'enfant revient à la santé," avait-il ajouté, "il ne pourra se tenir debout avant trois à quatre ans."

Durant la cérémonie de l'imposition du très Saint Sacrement, l'enfant dormait. Sur le train, il s'éveille, et immédiatement il s'assied sur les genoux de son père. Depuis, il s'assied et se traîne de lui-même sur le parquet".

(Declaration du pere et de la mere de l'enfant)

Montreal, 6 decembre 1915.

"Le jeune Forté n'a jamis pu se tenir debout, ni s'asseoir avant son pèlerinage au Cap de la Madeleine, le 12 septembre dernier. Dans la soirée du retour, l'enfant s'est assis, et son état s'est amélioré, ensuite, graduellement....."

Sr Marie Philomene, une des Soeurs de l'Esperance qui accompagnaient les infirmes.

Montreal, 30 novembre 1915

"Je, soussigné, certifie avoir traité Guy Forté depuis le mois de mars dernier jusqu'à sa visite au Cap de la Madeleine. Cet enfant était atteint de ramollissement des os (rachitisme), et, après ce pèlerinage, j'ai constaté une amélioration des plus sensible sous ce rapport. A tel point qu'il pouvait se tenir assis et se déplacer sur le plancher."

Dr R. N. Forte, grand'pere de l'enfant, 1886 rue Saint-Jacques

Guerison de Mlle Alice Gariepy

Montreal, 29 novembre 1915

"Mademoiselle Alice Gariépy souffrait de néphrite chronique depuis l'âge de 11 ans. En décembre 1909, elle faillit en mourir. Depuis 1910, elle n'a fait usage d'aucun médicament, ni suivi aucun régime. Bien plus, malgré son état de langueur et de souffrances

continuelles, elle a été obligée, étant orpheline de père et de mère, de gagner sa vie comme servante.

Sa maladie ayant été déclarée incurable, elle ne comptait plus que sur le secours du ciel. Chaque année, elle venait au Cap de la Madeleine implorer sa guérison, afin de pouvoir entrer en religion. Le 12 septembre 1915, elle fit son pèlerinage avec plus de confiance que jamais, et reçut l'imposition du très Saint Sacrement. Le 13, elle s'est sentie parfaitement bien, et son médecin consulté lui a donné un certificat de guérison complète.

Le 8 décembre prochain, elle sera admise au noviciat des Sœurs de l'Espérance.

Pour attester la véracité de ce récit, Mlle Alice Gariépy l'a signé devant moi."

ALICE GARIEPY.
DOLLARD FRANCOEUR, PTRE, O. M. I.

MONTREAL, 29 NOVEMBRE 1915

"Je, soussigné, certifie que Mlle Alice Gariépy a souffert pendant plusieurs années de néphrite chronique. Elle a suivi longtemps un traitement et régime lacté sans cependant obtenir une amélioration notable. Au mois de septembre dernier, Mlle Alice vint de nouveau me consulter. Après plusieurs examens, j'ai constaté sa parfaite guérison."

DR J. L. DESROCHES, 354 RUE SAINT-DENIS.

Nous rapportons ces faits avec toutes les réserves exigées par la Sainte Eglise. Ils nous paraissent toutefois si extraordinaires que nous aimons à les considérer comme une réponse à la prière finale de notre cantique jubilaire:

Que Jésus, pour tout oracle,
Daigne imprimer en ce jour
L'éclatant sceau du miracle
A l'œuvre de son amour!

Qu'avons-nous encore besoin de témoignages en faveur de notre fête et de l'œuvre mariale du Cap de la Madeleine ?...

Gratias agamus Domino Deo nostro!

Epilogue

Stella maris, miserere nobis!

En visitant, l'été dernier, la "Santa Maria", fac-similé du navire sur lequel Christophe Colomb se lança à la recherche d'un monde nouveau, nous avons été profondément touché de la piété mariale de l'immortel découvreur.

Voyez-le, après avoir placé sa frêle caravelle sous la protection de la Mère de Dieu, suspend derrière lui, au fond de sa cabine d'amiral, une Madone portant l'Enfant Jésus dans ses bras; puis, sur sa table de travail, juste en avant de la barre du gouvernail, il fixe une boussole marine, au centre de laquelle se détache une image de la Vierge, entourée de la légende: "*Stella maris, miserere nobis! Etoile de la mer, ayez pitié de nous!*"

L'ancre se lève, les voiles s'enflent, la terre d'Espagne s'affaisse et disparaît. Plus rien, autour de lui, que le ciel et la mer, confondus dans un horizon qui s'éloigne sa esse. Les jours, les semaines, les mois s'écoulent, ainement son regard d'aigle scrute l'espace: rien que l'océan sans limites... Les éléments déchaînés soulèvent la vague, creusent des abîmes, enveloppent d'impénétrables brouillards la "Santa Maria" en détresse. Debout dans la tempête, l'intré-

pide explorateur cingle toujours vers l'ouest, l'œil et le cœur fixés sur la Vierge de son compas: "*Stella maris, miserere nobis*!"

Le spectre de la famine se dresse devant lui, son équipage en révolte menace de le jeter à la mer s'il ne rebrousse chemin, qu'importe! "Encore trois jours", s'écrie-t-il avec l'accent d'un prophète, "et je vous donne un monde!" Trois jours après, la "Santa Maria" touche la terre promise de San-Salvador, et l'héroïque navigateur y plante triomphalement l'étendard glorieux des rois très chrétiens de Castille et d'Aragon. "L'Etoile de la mer" l'avait guidé au port du salut.

Le peuple canadien-français est appelé, lui aussi, à planter la Croix sur toutes les plages de l'Amérique. Voyage au long cours des plus périlleux. Quand le ciel se fait trop sombre, que les vents contraires sont trop menaçants et la mer trop en furie, comme Christophe Colomb, qu'il jette un regard en arrière sur la Sainte Vierge tenant en ses bras son Divin Fils qu'il a reçu pour mission de prêcher et de défendre!

Si parfois les ennemis de la pensée catholique et française se dressent devant lui pour l'arrêter dans sa marche en avant, qu'il invoque Notre-Dame de Recouvrance, Notre-Dame des Victoires, Notre-Dame de Bonsecours! *Stella maris, miserere nobis*!

Viennent les attaques sournoises de la part de ses faux frères, les divisions intestines, les tentations de découragement, les trahisons, qu'importe! Les yeux fixés sur le clocher du Sanctuaire de Notre-Dame du Cap, comme sur l'aiguille d'une boussole, qu'il

"aille droit son chemin", le front haut, l'âme débordante d'espoir! *Stella maris, miserere nobis!*

Un, deux, trois siècles, prends patience, ô ma race! Ta victoire définitive n'est qu'une question de temps. Tôt ou tard, tu arboreras en terre ferme ta vieille bannière de Champlain aux armes du Sacré-Cœur, enrichie de fleurs de lys et de feuilles d'érable. Espère en l'avenir comme tu crois au "Christ qui aime les Francs!"

"Une nation fidèle à Marie ne saurait périr!"

Avantages offerts.

AUX BIENFAITEURS DU SANCTUAIRE

1o Participation aux prières et bonnes œuvres des Missionnaires Oblats. Dans leur communauté, une prière est faite tous les jours pour les bienfaiteurs vivants et défunts

Participation aux prières qui se font tous les jours dans le Sanctuaire pour les vivants et pour les morts.

A NOS ABONNÉS

1o Tous les avantages offerts aux bienfaiteurs.

2o Deux messes chaque semaine. Nos abonnés peuvent appliquer à telle ou telle personne, vivante ou défunte, les mérites de ces 104 messes dites chaque année à leurs intentions.

3o Une messe célébrée chaque mois par chacun des Pères du Sanctuaire avec une intention spéciale pour eux; une communion faite chaque mois, avec la même intention, par les autres religieux de la Communauté.

4o Un service solennel célébré chaque année, dans la première semaine de novembre, pour leurs parents défunts.

5o Publication gratuite, dans nos Annales, du nom de leurs défunts, des leurs actions de grâces et de leurs recommandations

6 . Ces recommandations sont envoyées à la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre et à celle de N. D. de Pontmain.

7o Une prime annuelle, image, portrait, objet de piété, bon livre, etc, etc

A NOS ZÉLATEURS ET ZÉLATRICES

1o Tous les avantages offerts aux bienfaiteurs et aux abonnés.

2o Une prime spéciale, livre, objet de piété, œuvre d'art, etc, d'une valeur proportionnelle au mérite.

3o Le 13ième abonnement *gratis* à celui ou celle qui nous adresse le montant de 12 abonnements ou réabonnements. (En plus de la prime spéciale).

4o Un billet d'affiliation à notre messe perpétuelle à celui ou celle qui nous adresse le montant de 24 abonnements ou réabonnements(En plus du 13ième abonnement *gratis* et de la prime spécial).

5o Une attention toute particulière, de la part des membres de la Communauté, à leurs recommandations. Chaque dimanche, les Pères, à l'autel, et les Frères, à la Sainte Table, ont une intention spéciale pour nos zélateurs et nos zélatrices.

Guide de nos zélateurs et zélatrices

1o Quiconque nous adresse le prix d'un abonnement ou d'un réabonnement, en plus du sien est, par le fait même, zélateur ou zélatrice de nos Annales.

2o Son rôle peut consister tout simplement à faire la collecte annuelle des réabonnements. L'on peut aussi se charger de faire la distribution mensuelle ou annuelle, selon le cas, des annales et des primes à domicile. Enfin, l'idéal du zèle pour la Sainte Vierge doit être de lui procurer, de toutes manières, de nouveaux abonnés.

3o La collecte des réabonnements et le recrutement des abonnements nouveaux peuvent être faits à n'importe quelle époque de l'année.

4o En nous adressant la somme collectée, prière de la faire accompagner de la liste détaillée des abonnés *anciens* et *nouveaux* avec leur adresse *au complet*; aussi de nous dire *clairement* de quelle manière vous désirez que se fasse l'expédition des annales et des primes à vos abonnés: par *poste directe* ou par *votre entremise*.

5o Vous pouvez nous adresser des réabonnements ou des abonnements, non pas seulement une fois, deux fois l'an, au printemps ou à l'automne, mais aussi souvent que vous le voulez et en tout temps.

6o Afin que vos lettres ne passent pas inaperçues, veuillez ajouter à votre signature le titre *zélateur* ou *zélatrice*.

7o Nous serions très heureux de savoir de nos zélateurs et de nos zélatrices quelle espèce d'objet de piété ils désirent recevoir comme cadeau. Un livre? une statue? un crucifix? un chapelet? Le volume annuel des Annales?... etc, etc.

8o Sur demande expresse, nous expédions *gratis et très volontiers* un numéro des annales et une copie de la prime à quiconque manifeste le désir de se porter zélateur ou zélatrice.

9o Insister auprès des bonnes âmes sur les avantages que nous offrons à nos abonnés et sur la volonté que la Sainte Vierge manifeste, par des faveurs nombreuses et même signalées, de voir ses Annales du T. S. Rosaire pénétrer dans toutes les familles.

10o Enfin, que votre œuvre soit toute de charité pour Notre-Dame du Cap, Reine et Patronne du Canada!

11o Voir aux pages 76-77 les avantages offerts à nos zélateurs et zélatrices.

IMP. LA CIE "LE BIEN PUBLIC"
TROIS-RIVIERES.